

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Rapport financier
du premier trimestre de 2015

pour la période close le 4 avril 2015

Table des matières

Rapport de gestion	1
Importance relative et énoncés prospectifs	1
1 Résumé	2
2 Activités de base et stratégie	8
3 Facteurs de rendement clés	8
4 Capacités	8
5 Risques et gestion des risques	9
6 Liquidités et ressources en capital	10
7 Évolution de la situation financière	14
8 Revue des activités d'exploitation	16
9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables	23
États financiers consolidés résumés intermédiaires	25
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire	25
État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière	26
État consolidé résumé intermédiaire du résultat global	27
État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres	28
État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie	29
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires	30
1 Constitution, activités et instructions	30
2 Règles de présentation	30
3 Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées	31
4 Autres actifs	32
5 Immobilisations	32
6 Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	33
7 Impôt sur le résultat	34
8 Autres éléments du résultat global	34
9 Passifs éventuels	35
10 Autres charges d'exploitation	36
11 Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	36
12 Transactions avec des parties liées	37
13 Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers	38
14 Informations sectorielles	39

Rapport de gestion

Le rapport de gestion fournit un exposé décrivant les résultats financiers et les changements sur le plan de l'exploitation de la Société canadienne des postes (la Société ou Postes Canada) et de ses filiales Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCI inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovapost) pour le premier trimestre clos le 4 avril 2015. Ces sociétés sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises. Chacun des trimestres de la Société compte 13 semaines, et le présent rapport vise la période de 13 semaines close le 4 avril 2015. Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période de 13 semaines close le 4 avril 2015, lesquels ont été préparés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), et ils sont présentés en dollars canadiens. Nous recommandons également la lecture de cette information à la lumière des états financiers consolidés annuels et du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Les résultats financiers figurant dans le rapport de gestion sont arrondis au million près, tandis que les pourcentages connexes sont calculés en fonction de chiffres arrondis au millier près. À moins d'indication contraire, les renseignements du présent rapport de gestion sont en vigueur le 21 mai 2015.

La direction est responsable des renseignements présentés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion. Toute mention des termes « nos », « notre » ou « nous » désigne la direction de Postes Canada. Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son Comité de vérification, a approuvé le contenu du présent rapport et les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Correspondance-réponse d'affaires^{MC}, Médiaposte avec adresse^{MC}, Médiaposte sans adresse^{MC}, Poste-lettres^{MC} et Poste-publications^{MC} sont des marques de commerce de la Société canadienne des postes.

Importance relative

Pour déterminer quels renseignements doivent être présentés dans le rapport de gestion, la direction s'appuie sur le principe de l'importance relative comme guide. La direction considère que des renseignements sont importants s'il est probable que leur omission ou une inexactitude influencerait sur les décisions prises par l'utilisateur moyen en fonction de tels renseignements financiers.

Énoncés prospectifs

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion contiennent des énoncés prospectifs qui rendent compte des attentes de la direction en ce qui concerne les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, les résultats d'exploitation, le rendement ainsi que les perspectives et occasions commerciales du Groupe d'entreprises. En général, les énoncés prospectifs sont désignés par des mots ou des expressions tels que « prévoit », « s'attend à ce que », « croit », « estime », « a l'intention de » ou d'autres mots et expressions similaires. Ces énoncés ne sont pas des faits, mais seulement des estimations relatives aux résultats futurs. Ces estimations reposent sur certains facteurs ou hypothèses concernant la croissance prévue, les résultats d'exploitation, le rendement, les perspectives et les occasions commerciales (les hypothèses). Bien que la direction considère ces hypothèses comme étant raisonnables compte tenu des renseignements disponibles, elles peuvent s'avérer incorrectes. Ces estimations relatives aux résultats futurs dépendent d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des différences considérables entre les résultats réels et les attentes du Groupe d'entreprises. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent notamment les risques et incertitudes énoncés à la section 5 – Risques et gestion des risques à la page 9 du présent rapport de gestion (les risques).

Lorsque le Groupe d'entreprises présente des informations financières prospectives ou des perspectives financières, par exemple des renseignements sur la croissance et le rendement financier futurs, ces renseignements servent à décrire les attentes futures. Les lecteurs sont donc avertis que ces données pourraient ne pas être appropriées à toute autre fin. En outre, les informations financières prospectives et les perspectives financières, ainsi que l'information prospective de manière générale, reposent sur les hypothèses et sont assujetties aux risques.

Il est vivement recommandé aux lecteurs de bien prendre en compte ces facteurs lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs. À la lumière de ces hypothèses et risques, les événements prévus dans ces énoncés pourraient ne pas se produire. Le Groupe d'entreprises ne peut pas garantir que les résultats et les activités prévus se réaliseront. Par conséquent, il est recommandé aux lecteurs de ne pas prendre ces énoncés pour des faits.

Les énoncés prospectifs figurant dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion sont pertinents en date du 21 mai 2015; la Société ne prévoit pas mettre à jour publiquement ces énoncés pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs, de changements de situation ou de toute autre raison après cette date.

1 Résumé

Aperçu du Groupe d'entreprises de Postes Canada et résumé du rendement financier

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada est composé de Postes Canada et de ses filiales : Les Investissements Purolator Ltée, Groupe SCI inc. et Innovapost Inc. Avec environ 65 000 employés, c'est l'un des plus importants employeurs au Canada. En 2014, nos employés ont livré plus de 9 milliards d'articles de courrier, de colis et de messages à 15,7 millions d'adresses dans des régions urbaines, rurales et éloignées à l'échelle du pays. Le secteur Postes Canada exploite le plus vaste réseau de vente au détail au Canada, qui compte près de 6 300 bureaux de poste. Postes Canada, qui est devenue société d'État en 1981, rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre des Transports. Son actionnaire unique est le gouvernement du Canada.

Aux termes de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société a la mission d'exploiter un service postal dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada, en offrant des services postaux de qualité à tous les Canadiens, dans les régions rurales et urbaines, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises, et ce, d'une manière sécurisée et financièrement autonome.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société canadienne des postes comprennent les comptes du Groupe d'entreprises. Postes Canada est le plus important secteur, ayant enregistré des produits de 1,6 milliard de dollars pour le premier trimestre de 2015 (79 % du total des produits) et de 6,2 milliards de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (78 % du total des produits). Trois secteurs opérationnels à présenter ont été identifiés : Postes Canada, Purolator et Logistique.

Changements significatifs et évolution des activités

Étant donné la popularité croissante du réseau Internet et des appareils mobiles, Postes Canada se trouve à une étape cruciale de son histoire. Les entreprises et ménages canadiens comptent de moins en moins sur les services Poste-lettres^{MC}, ce qui a mené à une baisse importante des volumes d'envois Poste-lettres. De fait, en 2014, nous avons livré 3,6 milliards d'articles Poste-lettres du régime intérieur, ce qui représente une diminution de 1,4 milliard d'articles (ou de 28 %) par rapport à 2006, année où ces volumes ont culminé. En même temps, c'est le réseau Internet qui nous offre la meilleure occasion de livrer davantage de colis puisque les Canadiens achètent de plus en plus d'articles en ligne. En décembre 2013, nous avons annoncé le Plan d'action en cinq points afin de pouvoir apporter à notre modèle d'entreprise les changements nécessaires et de réussir dans cet environnement hautement concurrentiel. Le Plan d'action a pour but de créer une nouvelle structure de coûts flexible qui nous permettra de nous préparer à la poursuite de l'érosion des volumes de Poste-lettres et à soutenir la concurrence sur le marché fort convoité qu'est celui des colis. Le Plan d'action est axé sur cinq initiatives :

1. transition aux boîtes postales communautaires (BPCOM) pour le tiers des ménages canadiens, soit quelque 5 millions d'adresses, qui recevaient toujours leur courrier à la porte en 2013;
2. mise en place d'une nouvelle structure de tarification progressive pour les envois Poste-lettres, pour mieux tenir compte du coût réel du service fourni à diverses clientèles;
3. offre d'un accès élargi et plus pratique aux services postaux grâce à des bureaux de poste concessionnaires;
4. rationalisation des opérations internes;
5. solutions aux coûts de main-d'œuvre.

Ces initiatives sont la base d'une stratégie pour aider Postes Canada à redevenir rentable et à demeurer financièrement viable et autonome. Une fois pleinement mises en œuvre, les quatre premières des cinq initiatives du Plan d'action devraient rapporter des avantages financiers de l'ordre estimatif de 700 millions à 900 millions de dollars par année. Les progrès réalisés à l'égard des initiatives du Plan d'action au cours du premier trimestre de 2015 sont présentés ci-après.

Boîtes postales communautaires

À ce jour, nous avons installé des boîtes postales communautaires pour environ 100 000 adresses à l'échelle du pays. Ces installations représentent la première vague de conversions aux boîtes postales communautaires des ménages qui recevaient leur courrier à la porte, et elles font partie d'une initiative nationale s'échelonnant sur 5 ans et qui touchera environ 5 millions d'adresses. Postes Canada suit une stratégie vigoureuse de participation des municipalités. Elle travaille en collaboration avec les représentants élus, les municipalités et les résidents afin d'assurer une communication ouverte, une collaboration et une consultation tout au long du processus de mise en œuvre. Les résidents sont invités à donner leur avis sur divers facteurs, comme la proximité, la sécurité et l'accessibilité des emplacements de boîtes communautaires. Le rythme de réalisation de cette initiative s'accélère et la conversion prévue de quelque 900 000 adresses en 2015 progresse bien.

Nouvelle approche de tarification des envois Poste-lettres

Une structure de tarification progressive pour les lettres des régimes intérieur et international a été mise en place le 31 mars 2014; elle est donc en vigueur depuis maintenant un an. Selon la nouvelle structure, les clients qui souhaitent acheter un seul timbre du régime intérieur paient le plein tarif. Des réductions sont offertes aux clients qui achètent des carnets, des rouleaux ou des feuillets, aux entreprises qui utilisent des machines à affranchir ou des vignettes, ainsi qu'aux clients du service Poste-lettres à tarifs préférentiels qui répondent aux exigences en matière de volume et de préparation des envois. En 2015, aucun changement ne sera apporté aux tarifs des timbres; toutefois, une légère majoration sera effectuée aux tarifs des entreprises qui utilisent des machines à affranchir ou des vignettes.

Ajout de bureaux de poste concessionnaires pour une plus grande commodité

En ce qui concerne les initiatives de vente au détail, Postes Canada continue d'axer ses efforts sur l'optimisation du réseau de bureaux de poste de la Société en fonction de l'achalandage et sur le changement des heures d'ouverture. Les bureaux de poste concessionnaires offrent plus de commodité aux clients et nous continuons à modifier les heures d'ouverture et à ajouter des bureaux concessionnaires lorsque cela est souhaitable.

Rationalisation des opérations

Postes Canada continue à mettre de l'avant de nouvelles stratégies de traitement du courrier et à adapter son réseau de sorte à maintenir son efficacité, voire à la rehausser. Ces stratégies s'imposent en raison du virage monumental auquel fait face notre entreprise, soit le traitement d'un nombre plus imposant de colis, mais moins d'articles du service Poste-lettres. Comme les volumes de ce service diminuent, la Société cherche à rationaliser ses opérations et à rehausser l'efficacité sur le plan de l'exploitation en regroupant les tâches de traitement du courrier ou en les transférant vers les grands centres urbains.

Solutions aux coûts de main-d'œuvre

En ce qui concerne la main-d'œuvre, Postes Canada a signé une nouvelle convention collective avec l'Association des officiers des postes du Canada à la fin de 2014. Les nouveaux employés touchent maintenant un salaire annuel de départ moins élevé et sont admissibles à participer à un régime de retraite à cotisations déterminées. Les négociations avec les employés représentés par l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) ont débuté en février 2015. Celles avec les employés représentés par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) par deux conventions distinctes (soit Exploitation postale urbaine [EPU] et Factrices et facteurs ruraux et suburbains [FFRS]) débuteront plus tard en 2015.

Points saillants financiers

Pour le premier trimestre clos le 4 avril 2015, le Groupe d'entreprises de Postes Canada a enregistré un résultat avant impôt de 22 millions de dollars, comparativement à un résultat avant impôt de -37 millions de dollars pour la période correspondante de 2014. Les résultats positifs du Groupe d'entreprises, par rapport à ceux enregistrés pour la période correspondante de l'exercice précédent, sont essentiellement attribuables à une augmentation des produits du secteur Postes Canada. Compte tenu des dates de clôture du premier trimestre (soit le 4 avril en 2015 et le 29 mars en 2014) et du moment du congé de Pâques, le trimestre considéré a compté trois jours (commerciaux) ouvrables de plus, ce qui a accru les produits de quelque 5 %, ainsi que quatre journées payées de plus, ce qui a augmenté les charges d'exploitation d'environ 6 %, pour le premier trimestre de 2015, par rapport à la période correspondante de 2014. Ces journées additionnelles ont créé une différence temporaire dont les répercussions sur les résultats annuels de 2015, par rapport à ceux de 2014, auront disparu d'ici la fin du quatrième trimestre.

Postes Canada a enregistré un résultat avant impôt de 24 millions de dollars au premier trimestre de 2015, comparativement à un résultat avant impôt de -27 millions de dollars au premier trimestre de 2014. L'amélioration enregistrée en 2015 découle surtout d'une augmentation de 112 millions de dollars des produits du secteur Courrier transactionnel, ce qui résulte essentiellement de la mesure tarifaire mise en place pour le service Poste-lettres (malgré l'érosion des volumes du courrier s'élevant à 8,0 %) et d'un accroissement de 39 millions de dollars des produits du secteur Colis, ce qui est contrebalancé en partie par une hausse des coûts des avantages du personnel se chiffrant à 70 millions de dollars. Sans les produits additionnels qu'a générés la majoration des tarifs du service Poste-lettres, la Société aurait enregistré un résultat négatif considérable au premier trimestre de 2015. Par rapport à la période correspondante de 2014, les trois jours ouvrables et quatre journées payées de plus au premier trimestre de 2015 ont gonflé de manière artificielle les produits ainsi que les charges d'exploitation; l'effet de cette différence temporaire se sera résorbé d'ici la fin de 2015. Par conséquent, les pourcentages de variation de produits et de volumes des secteurs d'activité (figurant ci-dessous) ont donc été ajustés de sorte à tenir compte de l'incidence de ces jours additionnels.

Postes Canada a généré des produits de 1 637 millions de dollars au premier trimestre de 2015, ce qui représente une augmentation de 169 millions de dollars, soit 6,4 %¹, par rapport à la période correspondante de 2014, malgré l'érosion des volumes du courrier s'élevant à 8,0 %¹. Cette augmentation est attribuable à la hausse des produits du secteur Courrier transactionnel (112 millions de dollars) par suite de la mesure tarifaire qui a été instaurée dans le cadre d'une nouvelle structure de tarification progressive pour le service Poste-lettres qui est entrée en vigueur le 31 mars 2014, à la croissance des produits du secteur Colis (39 millions de dollars), ce qui reflète la vigueur continue du marché de livraison des commandes du cybercommerce dans le segment entreprise à consommateur, et aux trois jours ouvrables de plus que compte le premier trimestre de 2015.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

Au cours du premier trimestre de 2015, les volumes du secteur Courrier transactionnel ont encore connu une baisse, diminuant de 39 millions d'articles, ou 8,0 %¹, par rapport au trimestre correspondant de 2014. En 2015, l'érosion du courrier en raison de la substitution électronique a encore affaibli les volumes.

Les volumes de colis ont enregistré une hausse de plus de 4 millions d'articles, soit 6,5 %¹, au premier trimestre de 2015, et les produits du secteur Colis se sont accrus de 39 millions de dollars, soit 6,2 %¹, par rapport à la période correspondante de 2014. La croissance continue du cybercommerce et les efforts que déploie la Société pour proposer des solutions qui la démarquent de la concurrence ont encore influé favorablement sur les produits et volumes de ce secteur. Les trois jours ouvrables de plus au cours du premier trimestre de 2015 ont également favorisé leur croissance.

Les volumes du secteur Marketing direct ont augmenté légèrement de 47 millions d'articles au premier trimestre de 2015, ce qui représente une diminution de 0,7 %, après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux, par rapport à la période correspondante de 2014. De même, les produits du secteur ont connu une hausse de 11 millions de dollars au premier trimestre de 2015, soit une baisse de 0,9 %, compte tenu de l'ajustement en fonction des jours commerciaux.

Il incombe à Postes Canada, à titre de répondante de régime, de verser les cotisations pour services rendus à ses régimes de retraite et d'effectuer les paiements spéciaux nécessaires pour combler toute insuffisance de capitalisation. Ces engagements au titre des prestations des régimes de retraite et les obligations au titre des prestations des autres avantages postérieurs à l'emploi sont considérables; ils continuent d'influer fortement sur le rendement financier de la Société et, si ce n'était de l'allègement temporaire de l'obligation d'effectuer des paiements spéciaux au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime), ils exerceraient une pression immédiate sur ses ressources de trésorerie. En février 2014, le gouvernement du Canada a accordé à Postes Canada un allègement la dispensant d'effectuer des paiements spéciaux au Régime pour la période allant de 2014 à 2017. Sans l'allègement de la capitalisation du Régime permis par la loi, Postes Canada aurait été tenue de verser des cotisations spéciales d'environ 1,4 milliard de dollars en 2015.

Les fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres hypothèses actuarielles créent de la volatilité d'une période à l'autre et engendrent par conséquent des risques financiers et de liquidité à long terme importants pour la Société. Au cours du premier trimestre de 2015, cette volatilité a eu des répercussions négatives sur les régimes à prestations déterminées du Groupe d'entreprises, donnant lieu à des pertes de réévaluation de 282 millions de dollars après impôt, comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, et par une réduction du solde des capitaux propres du Groupe d'entreprises, qui se situe à -2,3 milliards de dollars au 4 avril 2015. Ces pertes de réévaluation résultent principalement d'une baisse des taux d'actualisation au premier trimestre de 2015, en partie contrée par le solide rendement des actifs des régimes de retraite.

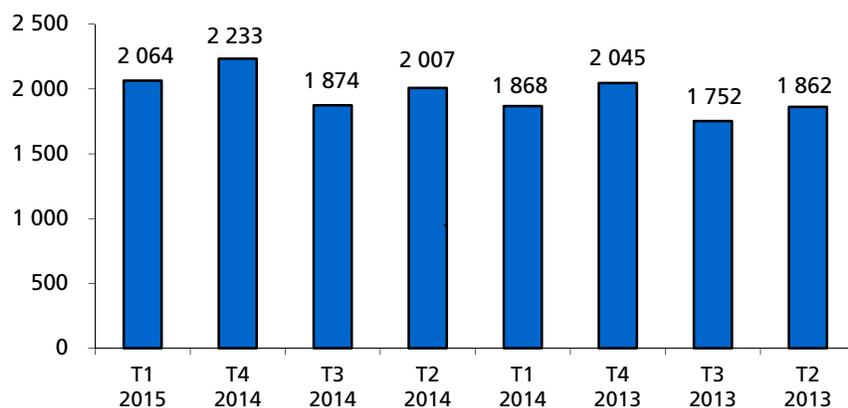
Les taux d'actualisation et autres hypothèses actuarielles de l'exercice précédent, ainsi que le solde des actifs des régimes de retraite, sont utilisés pour calculer les coûts des avantages du personnel de l'exercice en cours; ces données ont donc une incidence sur les résultats d'exploitation de la Société. La baisse des taux d'actualisation en date du 31 décembre 2014, en partie contrebalancée par les rendements élevés des actifs des régimes de retraite en 2014, est l'un des facteurs à l'origine de la hausse de plus de 70 millions de dollars, ou 18,1 %¹, des coûts des avantages du personnel au premier trimestre de 2015, par rapport à la période correspondante de 2014, et a grandement affaibli le résultat d'exploitation du trimestre considéré. Ces résultats démontrent à quel point les fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres hypothèses actuarielles peuvent causer une forte volatilité des montants figurant dans les états financiers de la Société.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

Les diagrammes suivants illustrent les résultats du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres. Les volumes ont toujours varié au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes au cours du quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement dans les trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme en raison de ces fluctuations de la demande relative à ses services. Le nombre de jours ouvrables (ou commerciaux) et de journées payées, lequel nombre peut varier d'un trimestre à l'autre, peut également influencer sur les résultats trimestriels.

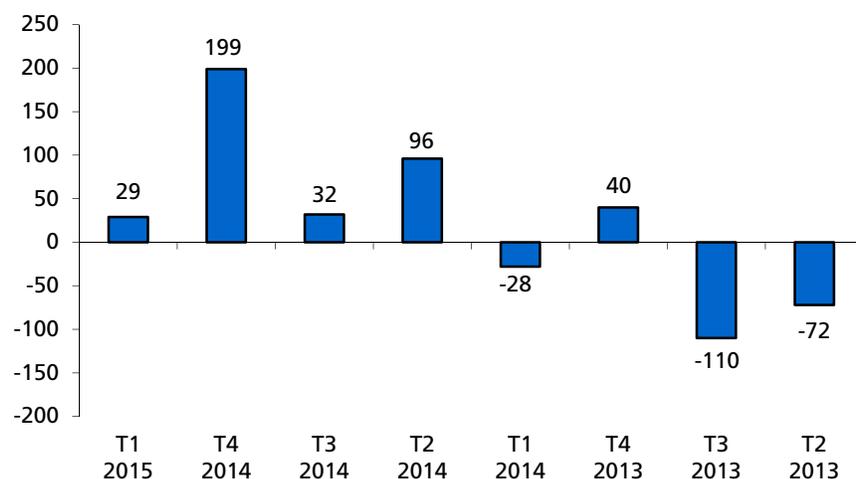
Produits d'exploitation consolidés trimestriels

(en millions de dollars)



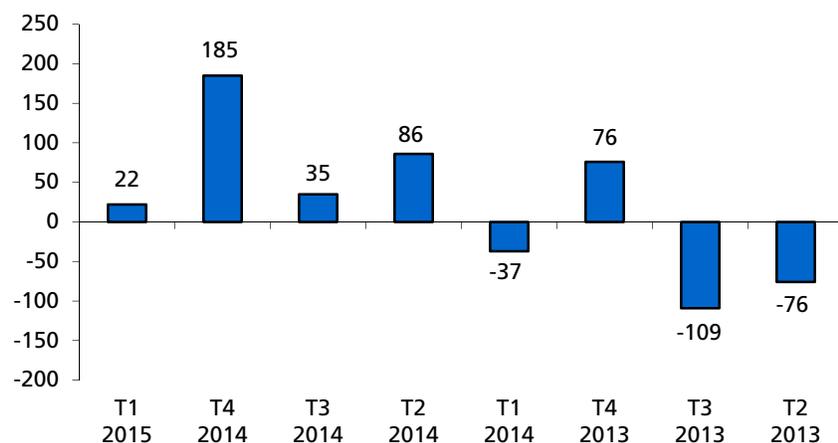
Résultat d'exploitation consolidé trimestriel

(en million de dollars)



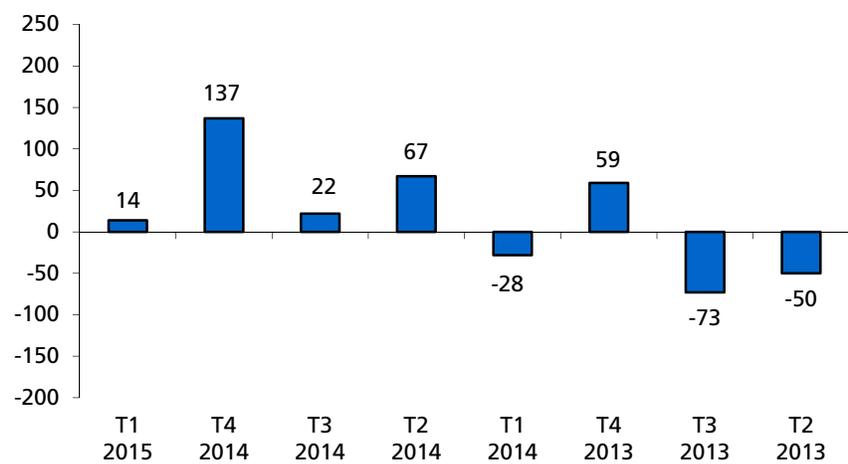
Résultat consolidé trimestriel avant impôt

(en millions de dollars)



Résultat net consolidé trimestriel

(en millions de dollars)



Le tableau ci-dessous présente une comparaison du rendement consolidé de la Société pour le premier trimestre de 2015 et de celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

(en millions de dollars)

Périodes de 13 semaines closes les

	4 avril 2015	29 mars 2014	Écart	%	Explication
État consolidé du résultat global					Points saillants de la section 8 – Revue des activités d'exploitation (page 16)
Produits d'exploitation	2 064	1 868	196	5,4 ¹	L'écart est principalement attribuable à l'accroissement des produits des secteurs Courrier transactionnel et Colis du secteur Postes Canada.
Charges d'exploitation	2 035	1 896	139	0,9 ²	L'écart découle surtout de l'augmentation des coûts des avantages du personnel pour le secteur Postes Canada.
Résultat d'exploitation	29	(28)	57	–	
Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement	(7)	(9)	2	20,3	Il n'y a aucun écart important.
Résultat avant impôt	22	(37)	59	–	
Résultat net	14	(28)	42	–	
Résultat global	(244)	(752)	508	67,5	L'écart est essentiellement imputable aux pertes de réévaluation des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi résultant surtout de la baisse des taux d'actualisation.
État consolidé des flux de trésorerie					Points saillants de la section 6 – Liquidités et ressources en capital (page 10)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	34	(74)	108	–	L'écart est principalement attribuable à l'accroissement des produits et aux variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement	(109)	6	(115)	–	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des acquisitions nettes de placements et d'immobilisations.
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(5)	(6)	1	4,4	Il n'y a aucun écart important.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux, le cas échéant.

2. Après ajustement en fonction du nombre de journées payées, le cas échéant.

2 Activités de base et stratégie

Examen des activités et de la stratégie de nos secteurs de base

Postes Canada est confrontée aux mêmes défis que ses homologues internationaux, c'est-à-dire gérer le déclin des volumes du secteur de base Courrier transactionnel tout en conservant un réseau de livraison étendu et grandissant, comme le requiert son mandat de service public. La concurrence s'intensifie dans tous ses secteurs d'activité, et le privilège exclusif de la livraison des lettres pesant jusqu'à 500 g est en train de perdre sa valeur dans un monde numérique. La croissance du marché du cybercommerce génère des occasions, mais accroît la concurrence. Postes Canada fait aussi face à des défis en raison d'une structure inflexible de coûts élevés, et des changements importants sont nécessaires pour améliorer sa compétitivité en matière de coûts. Pour que notre entreprise demeure viable, nous avons mis au point des priorités stratégiques pour nous aider à relever nos défis liés aux activités et à assurer la croissance de l'entreprise, tout en répondant aux besoins changeants des Canadiens en matière de service postal.

Nos activités de base et notre stratégie sont décrites à la section 2 – Activités de base et stratégie du Rapport de gestion annuel de 2014. Aucun changement important n'a été apporté aux stratégies au cours du premier trimestre de 2015.

3 Facteurs de rendement clés

Examen de nos principales réalisations en 2015

Le secteur Postes Canada utilise des fiches de pointage du rendement pour évaluer ses progrès en fonction des priorités stratégiques et pour fournir à la direction un aperçu détaillé de son rendement. Ses résultats sont communiqués à la haute direction une fois par mois.

Comme il est indiqué à la section 2.3 – Notre stratégie et nos priorités stratégiques du Rapport de gestion annuel de 2014, nos grandes priorités stratégiques sont axées sur la redéfinition du service postal grâce à la mise en œuvre réussie du Plan d'action en cinq points et sur la recherche d'occasions de croissance qui nous permettront d'exploiter nos principaux actifs et capacités ou de les compléter.

Les résultats concernant le rendement de 2015 seront mis à jour à la clôture de l'exercice et seront présentés dans le Rapport de gestion annuel de 2015.

4 Capacités

Examen des enjeux qui ont une incidence sur notre capacité à exécuter les stratégies, à gérer les facteurs de rendement clés et à produire des résultats

La section 4 – Capacités du Rapport de gestion annuel de 2014 présente un examen de ces questions. Des mises à jour de cette section sont fournies ci-après.

4.1 Relations du travail

Le nombre d'employés visés par une convention collective au 31 décembre 2014 et les diverses activités de négociation sont résumés à la rubrique Relations du travail de la section 4.1 – Nos employés du Rapport de gestion annuel de 2014. Une mise à jour des activités de négociation des conventions collectives par secteur est présentée ci-après.

Secteur Postes Canada

Mise à jour en matière d'équité salariale

Les paiements en matière d'équité salariale, dont le versement a commencé en août 2013, se poursuivent. Conformément à la décision rendue par la Cour suprême du Canada en faveur de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC), Postes Canada est en voie de terminer le versement aux employés admissibles et collabore actuellement avec l'Agence du revenu du Canada, afin de communiquer avec les autres personnes qui pourraient y être admissibles et que la Société n'a toujours pas pu joindre. De plus, Postes Canada s'est servie d'autres moyens, tels que des avis dans les journaux, pour communiquer avec les anciens employés admissibles.

Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA)

La plus récente convention collective conclue entre Postes Canada et l'ACMPA a pris fin le 31 décembre 2014. Les négociations ont débuté au premier trimestre de 2015 et sont en cours. L'ACMPA représente les maîtres de poste et les adjoints des bureaux de poste ruraux. La convention de l'ACMPA prévoit un processus de sélection d'une proposition finale afin de régler toutes les questions en suspens, au lieu d'une grève ou d'un lock-out.

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine (STTP-EPU)

Postes Canada continue de rencontrer les représentants du STTP-EPU pour discuter des défis que posent, pour la Société, ses activités et le régime de retraite. Postes Canada et le STTP-EPU en sont à la dernière année de la convention collective, qui prendra fin le 31 janvier 2016.

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS)

Postes Canada et le STTP-FFRS en sont à la dernière année d'une convention collective de quatre ans, qui prendra fin le 31 décembre 2015.

Alliance de la Fonction publique du Canada/Syndicat des employés des postes et communications (AFPC/SEPC)

Postes Canada et l'AFPC/SEPC en sont à la troisième année d'une convention collective de quatre ans, qui prendra fin le 31 août 2016. L'AFPC/SEPC représente deux groupes d'employés : les employés de la catégorie administrative, y compris ceux affectés aux centres d'appels, au travail de bureau, au service de la paie et au contrôle de la production et rapports, ainsi que les employés de la catégorie technique affectés à des secteurs comme les finances et l'ingénierie.

Association des officiers des postes du Canada (AOPC)

Postes Canada et l'AOPC ont conclu une nouvelle convention collective qui a pris effet le 23 décembre 2014 et qui expirera le 31 mars 2018. L'AOPC représente les superviseurs, les chefs et les groupes de soutien aux superviseurs, tels que les formateurs et les agents chargés de la mesure des itinéraires, ainsi que les employés des ventes.

Secteur Purolator

La convention collective nationale conclue avec le Conseil canadien des Teamsters, qui représente tous les employés à salaire horaire des opérations, demeurera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2016. Tous les groupes d'employés administratifs des Teamsters et le Syndicat des employés des postes et communications en Colombie-Britannique ont renouvelé les conventions collectives, qui prendront fin le 31 décembre 2017. La convention conclue avec Unifor, qui régit la relation d'emploi du personnel administratif et de bureau au Québec, expirera à la fin de 2017.

La convention conclue avec le Syndicat canadien des employées et employés professionnels et de bureau, qui régit environ sept employés administratifs à Thunder Bay, a pris fin le 31 janvier 2015. Aucune date n'a été fixée pour le début des négociations.

Secteur Logistique – SCI

Il n'y a pas eu de faits nouveaux en matière de relations du travail au cours du premier trimestre de 2015.

4.2 Contrôles et procédures internes

Changements apportés aux contrôles internes à l'égard de l'information financière à fournir

Au cours du premier trimestre de 2015, il n'y a eu aucun changement apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière à fournir et qui a eu ou qui pourrait vraisemblablement avoir eu une incidence importante sur les contrôles internes du Groupe d'entreprises à l'égard de l'information financière à fournir.

5 Risques et gestion des risques

Examen des principaux risques et incertitudes propres à nos activités et de notre approche pour gérer les risques

La direction prend en considération les risques et les possibilités à tous les niveaux de prise de décision et a mis en œuvre une approche rigoureuse de gestion du risque de l'entreprise (GRE). Les risques du secteur Postes Canada sont décrits à la section 5.2 – Risques stratégiques et à la section 5.3 – Risques opérationnels du Rapport de gestion annuel de 2014. Des précisions sur l'évolution de ces risques au cours du premier trimestre de 2015 sont données ci-après.

Risque juridique

Plainte en matière d'équité salariale déposée par l'ACMPA

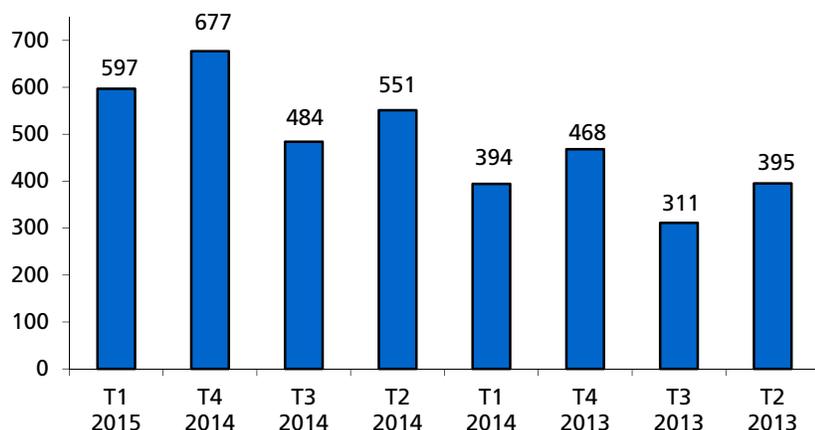
En octobre 2012, la Société a reçu de la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) un avis l'informant que l'ACMPA avait demandé la réactivation de sa plainte en matière d'équité salariale, plainte qu'elle avait déposée en 1982. La Société a déposé un mémoire juridique complet le 10 décembre 2012, en réponse à la demande d'observations de la Commission relativement à cette réactivation. Le 8 décembre 2014, l'enquêteur de la Commission a publié un rapport, dans lequel il a conclu que les ententes intervenues entre les parties ont résolu les différends en matière d'équité salariale pour la période subséquente à 1997, mais que les différends de la période antérieure (soit de 1991 à 1997) demeuraient sans réponses et devraient être renvoyés au Tribunal canadien des droits de la personne (le Tribunal), sans autre forme d'enquête. Le 30 janvier 2015, la Société a présenté un mémoire à la Commission. En mars 2015, la Commission a statué que le fond de cette affaire devait être entendu par le Tribunal. Des documents à l'appui de la requête de la Société en révision de la décision de la Commission ont été déposés le 24 avril 2015. Une requête en suspension des procédures du Tribunal est en préparation.

6 Liquidités et ressources en capital

Examen de nos flux de trésorerie, de nos liquidités et de nos ressources en capital

6.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars)



La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe d'entreprises totalisent 597 millions de dollars au 4 avril 2015, ce qui correspond à une baisse de 80 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2014. Cette baisse s'explique principalement par les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement, soit essentiellement celles engagées aux fins des acquisitions nettes de placements et d'immobilisations.

6.2 Activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		
	4 avril 2015	29 mars 2014	Écart
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	34	(74)	108

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation du premier trimestre de 2015 ont augmenté de 108 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart positif des flux de trésorerie, de 2014 à 2015, est principalement attribuable à l'amélioration du résultat et aux variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, ce qui est atténué en partie par la hausse des impôts payés.

6.3 Activités d'investissement

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		
	4 avril 2015	29 mars 2014	Écart
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement	(109)	6	(115)

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement ont augmenté de 115 millions de dollars au premier trimestre de 2015, par rapport à la période correspondante de 2014. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation des acquisitions nettes de placements et d'immobilisations se chiffrant respectivement à 107 millions de dollars et à 8 millions de dollars.

Acquisition d'immobilisations

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		
	4 avril 2015	29 mars 2014	Écart
Postes Canada	47	38	9
Purolator	5	4	1
Logistique	2	2	0
Innovaposte et éléments intersectoriels	(0)	(1)	1
Groupe d'entreprises de Postes Canada	54	43	11

Les acquisitions d'immobilisations du Groupe d'entreprises ont augmenté de 11 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2015, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation enregistrée en 2015 découle surtout de l'accroissement des dépenses liées au Plan d'action en cinq points du secteur Postes Canada.

6.4 Activités de financement

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		
	4 avril 2015	29 mars 2014	Écart
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(5)	(6)	1

Par rapport à la période correspondante de 2014, il ne s'est produit aucun changement important dans les activités de financement au premier trimestre de 2015.

6.5 Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes

Les actifs du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime) ont une valeur du marché de plus de 20 milliards de dollars au 31 décembre 2014, ce qui fait de ce régime l'un des plus importants régimes de retraite à entreprise unique au Canada. Les effets du Régime sur les liquidités sont décrits à la section 6.5 – Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes du Rapport de gestion annuel de 2014. Une mise à jour de cette section est fournie ci-dessous.

En février 2014, le gouvernement du Canada a adopté le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes* qui accorde à Postes Canada un allègement la dispensant d'effectuer des paiements spéciaux au Régime pendant quatre ans (de 2014 à 2017). Cette mesure temporaire reconnaît les problèmes importants sur le plan de l'exploitation auxquels la Société doit faire face et les risques qui menacent la viabilité du Régime. Postes Canada travaille avec ses syndicats et d'autres représentants des participants au Régime afin d'évaluer tous les moyens, y compris des changements à la conception du Régime, pour en assurer la viabilité financière; elle est également en voie d'examiner et d'évaluer les approches adoptées par d'autres instances pour modifier la conception de leurs régimes de retraite. Un groupe de travail pour les communications et consultations a également été formé afin de faciliter l'échange d'informations entre la Société et les participants au Régime. Le groupe est composé de 12 personnes, dont 5 personnes élues représentent la direction, les retraités, les survivants et les titulaires d'une pension différée en vertu du volet à prestations déterminées, et 7 personnes nommées représentent l'AOPC, l'ACMPA, le STTP, l'AFPC/SEPC et Postes Canada en sa qualité d'administratrice du Régime.

La plus récente estimation de la situation financière du Régime au 31 décembre 2014 a révélé un excédent sur le plan de la continuité d'environ 0,5 milliard de dollars (selon la méthode de calcul fondée sur la valeur lissée des actifs du Régime) et un déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé d'environ 6,8 milliards de dollars¹ (selon la méthode du ratio moyen de solvabilité sur trois ans). La mise au point des hypothèses actuarielles est susceptible de faire changer ces estimations préliminaires. Les évaluations actuarielles finales au 31 décembre 2014 seront déposées d'ici la fin du mois de juin 2015, et les résultats pourraient différer fortement de ces estimations.

Les cotisations pour services rendus versées au cours de la période totalisent respectivement 71 millions de dollars et 61 millions de dollars pour les premiers trimestres de 2015 et de 2014. Les cotisations pour services rendus à verser pour 2015 sont estimées à environ 244 millions de dollars.

1. Le déficit de solvabilité fondé sur la valeur du marché des actifs du Régime au 31 décembre 2014 est estimé à 6,9 milliards de dollars.

Le 14 décembre 2012, la *Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance*, projet de loi C-45, a été adoptée et a permis d'apporter des changements aux régimes de pension de la fonction publique. Par conséquent, en date du 1^{er} janvier 2013, le plafond des cotisations versées par les employés pour couvrir les coûts pour services rendus a été augmenté et est ainsi passé de 40 % à 50 %. Le Conseil d'administration de la Société canadienne des postes a approuvé les modifications apportées au Régime, et la Société est passée à un partage des coûts (50 % et 50 %). Le STTP a déposé un grief en 2013 pour contester la décision qu'a prise Postes Canada d'augmenter le taux de cotisations des employés, alléguant qu'il s'agit d'une violation des conditions de la convention collective. Aucun fait nouveau concernant ce grief n'a eu lieu en 2014 ou au cours du premier trimestre de 2015.

À titre de répondante du Régime, Postes Canada comptabilise les ajustements de réévaluation, après impôt, dans les autres éléments du résultat global. Pour le premier trimestre de 2015, les pertes de réévaluation pour le Régime, après impôt, se sont élevées à 132 millions de dollars. Le Régime subit les effets d'une grande volatilité en raison des fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres changements des hypothèses actuarielles.

6.6 Liquidités et ressources en capital

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada gère un capital composé des éléments suivants : prêts et emprunts, autres passifs (non courants) et capitaux du Canada. Cette définition du capital est utilisée par la direction et pourrait ne pas être comparable à celles qu'emploient d'autres organisations postales ou des sociétés ouvertes. En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont les suivants : assurer des liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses obligations financières et soutenir la réalisation de ses plans d'exploitation et stratégiques et maintenir sa capacité financière et son accès à des facilités de crédit de sorte à financer le développement futur de l'entreprise.

Liquidités

Au cours du premier trimestre de 2015, les fonds accumulés et les marges de crédit immédiatement accessibles ont fourni les liquidités dont a eu besoin le Groupe d'entreprises de Postes Canada pour s'acquitter de ses obligations financières et financer ses exigences en matière de capital et ses besoins d'ordre stratégique. Au 4 avril 2015, le secteur Postes Canada détient des placements liquides non affectés totalisant 1 221 millions de dollars et a accès à des marges de crédit de 100 millions de dollars établies en vertu de son autorisation d'emprunt à court terme approuvée par le ministre des Finances.

En février 2014, le gouvernement du Canada a adopté un règlement qui accorde à Postes Canada un allègement la dispensant d'effectuer des paiements spéciaux au Régime pour la période allant de 2014 à 2017. La Société s'attend à reprendre le versement des paiements spéciaux en 2018, soit à l'expiration de la période de l'allègement temporaire. En outre, la Société a commencé à mettre en œuvre les initiatives énoncées dans le Plan d'action en cinq points pour régler la question de la viabilité de l'exploitation et assurer sa rentabilité. En comptant sur l'allègement temporaire et la mise en œuvre du Plan d'action en cinq points, Postes Canada estime avoir assez de liquidités et une capacité d'emprunt autorisée suffisante pour soutenir ses activités pendant au moins les 12 prochains mois.

Les filiales de la Société disposent d'une encaisse non affectée totalisant 122 millions de dollars et de facilités de crédit disponibles se chiffrant à 131 millions de dollars au 4 avril 2015, ce qui leur assure des liquidités suffisantes pour soutenir leurs activités pour au moins les 12 prochains mois.

Accès aux marchés financiers

En vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 2009-2010*, qui a reçu la sanction royale le 15 décembre 2009, les emprunts auprès d'un autre organisme que le Trésor du gouvernement du Canada sont limités à 2,5 milliards de dollars. Le montant global d'emprunt autorisé comprend une somme maximale de 100 millions de dollars pouvant être utilisée pour la gestion de la trésorerie sous la forme d'emprunts à court terme. De plus, conformément à la *Loi sur la Société canadienne des postes*, le secteur Postes Canada peut également emprunter jusqu'à 500 millions de dollars au Trésor du gouvernement du Canada.

Au 4 avril 2015, les emprunts du secteur Postes Canada et ceux des filiales de la Société se chiffrent respectivement à 1 054 millions de dollars et à 74 millions de dollars. La section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2014 donne des précisions sur les liquidités et l'accès aux marchés financiers.

Dividendes

Notre politique de dividende est expliquée à la section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2014.

6.7 Risques liés aux instruments financiers

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada utilise un éventail d'instruments financiers pour mener ses activités et ceux-ci sont résumés à la section 6.7 – Risques liés aux instruments financiers du Rapport de gestion annuel de 2014.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison des variations de facteurs de marchés externes, comme les taux d'intérêt, les cours de change et les prix des marchandises. Le secteur Postes Canada a un programme de couverture économique qui sert à réduire son exposition aux risques liés aux soldes en monnaies étrangères et aux ventes libellées en droits de tirage spéciaux prévues. Ces contrats à terme n'ont pas été désignés en tant qu'instruments de couverture aux fins de comptabilité. D'autres renseignements sur le risque de change sont donnés à la note 13 – Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période de 13 semaines close le 4 avril 2015. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de marché au cours du premier trimestre de 2015.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière dû à l'incapacité d'une contrepartie à respecter ses obligations contractuelles. Le risque de crédit découle des placements dans des sociétés et des institutions financières, ainsi que du crédit consenti aux clients grossistes et commerciaux, notamment les créances impayées. Les ventes aux consommateurs sont réglées en argent comptant ou à l'aide de cartes de crédit reconnues. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de crédit au cours du premier trimestre de 2015.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court le Groupe d'entreprises de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le risque de liquidité est géré en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, en maintenant des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels et en faisant concorder les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de liquidité au cours du premier trimestre de 2015.

6.8 Obligations contractuelles et engagements

Les obligations contractuelles et les engagements sont expliqués à la section 6.8 – Obligations contractuelles et engagements du Rapport de gestion annuel de 2014. Aucun changement important n'est survenu en ce qui a trait aux obligations contractuelles et aux engagements au cours du premier trimestre de 2015.

6.9 Transactions avec des parties liées

La Société réalise différentes transactions avec des parties liées, tant dans le cours normal de ses activités que dans le but d'appuyer les politiques publiques du gouvernement du Canada. Ces transactions ne diffèrent pas de façon importante de celles décrites à la section 6.9 – Transactions avec des parties liées du Rapport de gestion annuel de 2014. D'autres renseignements sur les transactions avec des parties liées sont donnés à la note 12 – Transactions avec des parties liées afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période de 13 semaines close le 4 avril 2015.

6.10 Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont décrits à la note 9 – Passifs éventuels afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période de 13 semaines close le 4 avril 2015. Aucune variation importante des passifs éventuels n'est survenue au cours du premier trimestre de 2015.

7 Évolution de la situation financière

Examen des écarts importants des actifs et des passifs entre le 31 décembre 2014 et le 4 avril 2015

(en millions de dollars)

ACTIFS	4 avril 2015	31 déc. 2014	Écart	%	Explication
Trésorerie et équivalents de trésorerie	597	677	(80)	(11,7)	Consulter la section 6 – Liquidités et ressources en capital (page 10).
Titres négociables	746	689	57	8,3	L'écart est principalement attribuable à l'investissement de trésorerie dans des titres à court terme afin d'obtenir de meilleurs rendements.
Clients et autres débiteurs	804	795	9	1,0	Il n'y a aucun écart important.
Impôts à recevoir	6	1	5	371,4	L'écart est principalement attribuable aux versements d'acomptes provisionnels pour le secteur Purolator.
Autres actifs	114	98	16	15,8	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des charges payées d'avance pour le secteur Purolator.
Total des actifs courants	2 267	2 260	7	0,3	
Immobilisations corporelles	2 654	2 676	(22)	(0,8)	L'écart est principalement attribuable au fait que l'amortissement excède les acquisitions.
Immobilisations incorporelles	110	117	(7)	(5,4)	L'écart est principalement attribuable au fait que l'amortissement des biens logiciels excède les acquisitions.
Titres réservés	586	551	35	6,4	L'écart est principalement attribuable aux profits latents et aux produits d'intérêts.
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	135	141	(6)	(3,7)	L'écart est principalement attribuable aux pertes actuarielles, découlant en majeure partie de la réduction des taux d'actualisation, contrée par l'amélioration des rendements des actifs des régimes de retraite.
Actifs d'impôt différé	1 802	1 706	96	5,6	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des différences temporaires provenant des pertes de réévaluation comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour le Régime et les autres avantages postérieurs à l'emploi de Postes Canada.
Écart d'acquisition	130	130	0	0,0	Il n'y a aucun écart.
Autres actifs	5	3	2	6,8	Il n'y a aucun écart important.
Total des actifs non courants	5 422	5 324	98	1,8	
Total des actifs	7 689	7 584	105	1,4	

(en millions de dollars)

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	4 avril 2015	31 déc. 2014	Écart	%	Explication
Fournisseurs et autres créditeurs	473	583	(110)	(18,7)	L'écart est principalement attribuable à la diminution des fournisseurs et des taxes de vente à payer pour le secteur Postes Canada, en raison surtout de leur calendrier de paiement.
Salaires et avantages à payer et provisions connexes	532	487	45	9,3	L'écart est principalement attribuable aux salaires à verser par le secteur Postes Canada en raison de l'augmentation du délai moyen de règlement.
Provisions	69	71	(2)	(2,9)	Il n'y a aucun écart important.
Impôts à payer	9	52	(43)	(82,4)	L'écart est principalement attribuable au paiement d'une obligation fiscale prévue pour le secteur Postes Canada.
Produits différés	128	133	(5)	(4,3)	L'écart est principalement attribuable à la réduction des produits différés au titre des produits philatéliques en raison de leur caractère saisonnier.
Prêts et emprunts	77	22	55	255,0	L'écart est attribuable au reclassement des obligations parvenant à échéance en mars 2016 qui étaient classées dans les passifs non courants.
Passifs au titre des autres avantages à long terme	65	65	0	0,0	Il n'y a aucun écart.
Total des passifs courants	1 353	1 413	(60)	(4,2)	
Prêts et emprunts	1 051	1 112	(61)	(5,5)	L'écart est attribuable au reclassement dans les passifs courants des obligations parvenant à échéance en mars 2016.
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	7 507	7 037	470	6,7	L'écart est principalement attribuable aux pertes actuarielles du secteur Postes Canada, qui découlent en majeure partie de la réduction des taux d'actualisation, atténuée par l'amélioration des rendements des actifs des régimes de retraite.
Passifs d'impôt différé	2	2	(0)	(6,1)	Il n'y a aucun écart important.
Autres passifs	31	31	(0)	(3,6)	Il n'y a aucun écart important.
Total des passifs non courants	8 591	8 182	409	5,0	
Total des passifs	9 944	9 595	349	3,6	
Capitaux propres					
Capital d'apport	1 155	1 155	0	0,0	Il n'y a aucun écart.
Cumul des autres éléments du résultat global	78	54	24	44,5	L'écart est principalement attribuable aux profits latents nets sur les actifs financiers disponibles à la vente pour le secteur Postes Canada.
Déficit accumulé	(3 510)	(3 244)	(266)	(8,2)	L'écart est principalement attribuable aux pertes actuarielles nettes découlant de la réévaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.
Capitaux du Canada	(2 277)	(2 035)	(242)	(11,9)	
Participations ne donnant pas le contrôle	22	24	(2)	(9,6)	
Total des capitaux propres	(2 255)	(2 011)	(244)	(12,1)	
Total des passifs et des capitaux propres	7 689	7 584	105	1,4	

8 Revue des activités d'exploitation

Examen détaillé de notre rendement financier

8.1 Résumé des résultats trimestriels

Résultats consolidés par trimestre

Le tableau suivant illustre les résultats consolidés du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres. Les volumes ont toujours varié au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes au cours du quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement dans les trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme en raison de ces fluctuations de la demande relative à ses services. Le nombre de jours ouvrables (ou commerciaux) et de journées payées, lequel nombre peut varier d'un trimestre à l'autre, peut également influencer sur les résultats trimestriels. Des jours ouvrables de plus ont pour effet d'accroître les produits alors que davantage de journées payées haussent les charges d'exploitation. Le premier trimestre de 2015 compte trois jours ouvrables et quatre journées payées de plus qu'à la période correspondante de 2014, ce qui constitue une différence temporaire dont les répercussions auront disparu d'ici la fin de 2015.

(en millions de dollars)	T1 de 2015	T4 de 2014	T3 de 2014	T2 de 2014	T1 de 2014	T4 de 2013	T3 de 2013	T2 de 2013
Produits d'exploitation	2 064	2 233	1 874	2 007	1 868	2 045	1 752	1 862
Charges d'exploitation	2 035	2 034	1 842	1 911	1 896	2 005	1 862	1 934
Résultat d'exploitation	29	199	32	96	(28)	40	(110)	(72)
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	(7)	(14)	3	(10)	(9)	36	1	(4)
Résultat avant impôt	22	185	35	86	(37)	76	(109)	(76)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	8	48	13	19	(9)	17	(36)	(26)
Résultat net	14	137	22	67	(28)	59	(73)	(50)

8.2 Résultats d'exploitation consolidés

Résultats consolidés du premier trimestre de 2015

Périodes de 13 semaines closes les

(en millions de dollars)	4 avril 2015	29 mars 2014	Écart	%	% ajusté ¹
Produits d'exploitation	2 064	1 868	196	10,5	5,4
Charges d'exploitation	2 035	1 896	139	7,3	0,9
Résultat d'exploitation	29	(28)	57	-	-
Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement	(7)	(9)	2	20,3	-
Résultat avant impôt	22	(37)	59	-	-
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	8	(9)	17	-	-
Résultat net	14	(28)	42	-	-
Autres éléments du résultat global	(258)	(724)	466	64,4	-
Résultat global	(244)	(752)	508	67,5	-

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada a enregistré un résultat avant impôt de 22 millions de dollars pour le premier trimestre de 2015, par rapport à un résultat avant impôt de -37 millions de dollars pour le premier trimestre de 2014. L'amélioration du résultat avant impôt en 2015 est principalement attribuable au secteur Postes Canada. En outre et tel qu'il a été mentionné, le premier trimestre de 2015 compte trois jours ouvrables de plus, ce qui accroît les produits d'environ 5 %, ainsi que quatre journées payées de plus, lesquelles haussent les charges d'exploitation d'environ 6 % par rapport à la période correspondante de 2014. Les détails sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

Produits d'exploitation consolidés

Pour le premier trimestre de 2015, les produits d'exploitation ont augmenté de 196 millions de dollars, comparativement au trimestre correspondant de 2014. Dans l'ensemble, la hausse des produits des trois premiers mois de 2015 est principalement attribuable aux augmentations signalées pour les secteurs d'activité Courrier transactionnel (112 millions de dollars) et Colis (39 millions de dollars) de Postes Canada ainsi qu'aux trois jours ouvrables de plus du trimestre considéré par rapport à la période correspondante de 2014. Les détails des produits d'exploitation sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

Charges d'exploitation consolidées

Les charges d'exploitation ont augmenté de 139 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2015 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse résulte surtout des quatre journées payées de plus que compte le trimestre considéré ainsi que de l'augmentation des coûts des avantages du personnel pour le secteur Postes Canada. Les détails sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

Charge (produit) d'impôt sur le résultat consolidé

La charge d'impôt sur le résultat consolidé du premier trimestre de 2015 dépasse de 17 millions de dollars celle de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui découle surtout des résultats supérieurs enregistrés par l'ensemble du Groupe d'entreprises.

Autres éléments du résultat global consolidé

Les autres éléments du résultat global consolidé se sont chiffrés à -258 millions de dollars après impôt au premier trimestre de 2015, ce qui résulte principalement des pertes de réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi par suite surtout de la réduction des taux d'actualisation, ce qui est contrebalancé en partie par les solides rendements des actifs des régimes. La volatilité qu'ont causée les fluctuations des rendements des placements des régimes de retraite et les changements de taux d'actualisation qui ont servi à évaluer ces régimes a, une fois encore, eu des répercussions importantes sur les autres éléments du résultat global du Groupe d'entreprises.

8.3 Résultats d'exploitation par secteur

Résultats par secteur – Résultat avant impôt

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	4 avril 2015	29 mars 2014	Écart	%
Postes Canada	24	(27)	51	–
Purolator	(6)	(11)	5	45,5
Logistique	4	2	2	95,2
Autre	0	(1)	1	–
Groupe d'entreprises de Postes Canada	22	(37)	59	–

Les détails des résultats d'exploitation sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

8.4 Secteur Postes Canada

Le secteur Postes Canada a enregistré un résultat avant impôt de 24 millions de dollars au premier trimestre de 2015, par rapport à un résultat avant impôt de -27 millions de dollars au trimestre correspondant de 2014. L'amélioration du résultat avant impôt au premier trimestre résulte de l'accroissement des produits du secteur Courrier transactionnel (112 millions de dollars) grâce essentiellement à la mesure tarifaire du service Poste-lettres^{MC} du régime intérieur qui a été instaurée le 31 mars 2014, à la croissance des produits du secteur Colis (39 millions de dollars) et à des gains de productivité, ce qui a été atténué par l'augmentation des coûts des avantages postérieurs à l'emploi. Sans l'augmentation des produits découlant de la majoration des tarifs du service Poste-lettres, la Société aurait constaté une lourde perte au premier trimestre de 2015. Par rapport à la période correspondante de 2014, les trois jours ouvrables (ou commerciaux) et les quatre journées payées de plus du premier trimestre de 2015 ont également contribué à la hausse des produits et des charges d'exploitation.

Résultats de Postes Canada pour le premier trimestre de 2015

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				
	4 avril 2015	29 mars 2014	Écart	%	% ajusté ¹
Produits d'exploitation	1 637	1 468	169	11,5	6,4
Charges d'exploitation	1 606	1 486	120	8,0	1,6
Résultat d'exploitation	31	(18)	49	-	-
Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement	(7)	(9)	2	18,4	-
Résultat avant impôt	24	(27)	51	-	-
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	8	(8)	16	-	-
Résultat net	16	(19)	35	-	-

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de Postes Canada pour le premier trimestre de 2015 se sont chiffrés à 1 637 millions de dollars, en hausse de 169 millions de dollars, soit 6,4 %, par rapport au trimestre correspondant de 2014. Cette augmentation est principalement attribuable à la majoration des tarifs instaurée dans le cadre d'une nouvelle structure de tarification progressive pour les envois Poste-lettres qui est entrée en vigueur le 31 mars 2014, à la croissance soutenue des produits générés par le secteur Colis et au fait que le premier trimestre compte trois jours ouvrables de plus en 2015 qu'en 2014. Ces facteurs sont en partie neutralisés par l'érosion des volumes d'envois du service Poste-lettres.

Produits trimestriels par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				
	4 avril 2015	29 mars 2014	Écart	%	% ajusté ¹
Courrier transactionnel	889	777	112	14,4	9,1
Colis	380	341	39	11,4	6,2
Marketing direct	298	287	11	3,9	(0,9)
Autres produits	70	63	7	11,9	6,7
Total	1 637	1 468	169	11,5	6,4

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux, le cas échéant.

Courrier transactionnel

Les produits générés par le secteur Courrier transactionnel au premier trimestre de 2015, lesquels se sont établis à 889 millions de dollars, englobent les trois catégories de produits suivantes : Poste-lettres du régime intérieur (811 millions de dollars), Poste aux lettres de départ (39 millions de dollars) et Poste aux lettres d'arrivée (39 millions de dollars).

Au cours du premier trimestre de 2015, les produits du secteur Courrier transactionnel ont augmenté de 112 millions de dollars, soit 9,1 %¹, tandis que les volumes ont diminué de 39 millions d'articles, soit 8,0 %¹, par rapport à la période correspondante de 2014. En ce qui concerne le service Poste-lettres du régime intérieur, soit la catégorie la plus importante, ses produits ont augmenté de 107 millions de dollars, soit 9,8 %¹, et ses volumes ont chuté de 41 millions d'articles, soit 8,4 %¹, au premier trimestre de 2015 par rapport à la période correspondante de 2014. Bien que les produits aient augmenté en raison de la majoration tarifaire du service Poste-lettres qui est entrée en vigueur le 31 mars 2014, la demande de services postaux, tant sur le plan résidentiel que commercial, a continué à baisser compte tenu des nombreuses solutions crédibles de remplacement des communications sur papier, ainsi que de l'environnement hautement concurrentiel.

Colis

Les produits générés par le secteur Colis au premier trimestre de 2015, lesquels se chiffrent à 380 millions de dollars, englobent les quatre catégories de produits suivantes : colis du régime intérieur (261 millions de dollars), colis de départ (57 millions de dollars), colis d'arrivée (58 millions de dollars) et autres (4 millions de dollars).

Au premier trimestre de 2015, les produits du secteur Colis ont connu une augmentation de 39 millions de dollars, soit 6,2 %¹, et les volumes ont augmenté de plus de 4 millions d'articles, soit 6,5 %¹, par rapport à la période correspondante de 2014. En ce qui concerne les colis du régime intérieur, soit la catégorie la plus importante, dont la croissance se poursuit, les produits ont augmenté de 27 millions de dollars, soit 6,4 %¹, et les volumes se sont accrus de plus de 3 millions d'articles, soit 7,5 %¹, par rapport à la période correspondante de 2014.

L'augmentation des produits et des volumes découle du très bon rendement associé à nos principaux clients commerciaux et de notre solide performance en matière de livraison. Elle reflète la croissance du marché de livraison des commandes du cybercommerce dans le segment entreprise à consommateur, puisque les clients continuent de commander de plus en plus de produits en ligne.

Marketing direct

Les produits générés par le secteur Marketing direct au premier trimestre de 2015, lesquels totalisent 298 millions de dollars, englobent les quatre catégories de produits suivantes : Médiaposte avec adresse^{MC} (146 millions de dollars), Médiaposte sans adresse^{MC} (95 millions de dollars), Poste-publications^{MC} (50 millions de dollars), Correspondance-réponse d'affaires^{MC} et autre courrier (7 millions de dollars).

Les produits du secteur Marketing direct ont connu une légère hausse de 11 millions de dollars au premier trimestre de 2015, ce qui représente une baisse de 0,9 %, après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux, par rapport à la période correspondante de 2014. De même, les volumes ont augmenté de 47 millions d'articles au premier trimestre de 2015, soit une diminution de 0,7 %, compte tenu de l'ajustement en fonction des jours commerciaux. Le service Médiaposte sans adresse, la catégorie la plus importante pour les volumes, a connu une légère croissance, ses produits ayant monté de 5 millions de dollars, soit 1,0 %¹, et ses volumes ayant augmenté de plus de 53 millions d'articles, soit 1,9 %¹, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ces améliorations découlent surtout de la croissance des envois de la part d'expéditeurs de grande ou moyenne taille. Les produits du service Médiaposte avec adresse ont augmenté de plus de 7 millions de dollars, soit 0,5 %¹, alors que ses volumes ont diminué de plus de 1 million d'articles, soit 5,1 %¹. Les produits se sont améliorés en raison de l'augmentation des envois surdimensionnés alors que le déclin des volumes est attribuable aux clients commerciaux qui réduisent leurs dépenses de marketing et redirigent une partie de ces dépenses vers d'autres médias. Par rapport au trimestre correspondant de 2014, les produits et les volumes du service Poste-publications ont baissé respectivement de 7,8 %¹ et de 11,0 %¹, au premier trimestre de 2015, en raison principalement de la popularité croissante des solutions de rechange numériques.

Autres produits

Les autres produits se chiffrent à 70 millions de dollars au premier trimestre de 2015, ce qui signale une hausse de 7 millions de dollars, ou 6,7 %¹ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse découle surtout de l'augmentation des revenus liés aux produits de consommation.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux, le cas échéant.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du secteur Postes Canada se sont chiffrées à 1 606 millions de dollars au premier trimestre de 2015, ce qui signale une hausse de 120 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse découle essentiellement des quatre journées payées supplémentaires qu'a comptées le trimestre considéré ainsi que de l'augmentation des coûts des avantages du personnel par suite de la réduction des taux d'actualisation.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				
	4 avril 2015	29 mars 2014	Écart	%	% ajusté ¹
Main-d'œuvre	782	758	24	3,2	(3,0)
Avantages du personnel	345	275	70	25,6	18,1
Total de la main-d'œuvre et des avantages du personnel	1 127	1 033	94	9,2	2,6
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	218	208	10	4,8	(1,5)
Immobilier, installations et entretien	72	67	5	5,7	(0,6)
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	125	113	12	10,2	3,6
Total des autres charges d'exploitation	415	388	27	6,5	0,2
Amortissement	64	65	(1)	(0,7)	(6,6)
Total	1 606	1 486	120	8,0	1,6

1. Après ajustement en fonction du nombre de journées payées, le cas échéant.

Main-d'œuvre

Les charges liées à la main-d'œuvre ont augmenté de 24 millions de dollars, soit 3,2 %, pour le premier trimestre de 2015, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable au fait que, par rapport à ce même trimestre, celui de 2015 compte quatre journées payées de plus. Compte non tenu de ces journées, les charges liées à la main-d'œuvre auraient connu une baisse d'environ 3 % pour le premier trimestre de 2015 par rapport à celui de 2014 grâce aux gains de productivité. Ces importantes économies provenant des gains de productivité reflètent les investissements continus que la Société effectue pour optimiser l'efficacité de ses opérations.

Avantages du personnel

Les charges liées aux avantages du personnel ont augmenté de 70 millions de dollars au premier trimestre de 2015 par rapport au trimestre correspondant de 2014. Leur hausse résulte essentiellement des conséquences négatives de la réduction des taux d'actualisation qui ont servi à calculer les coûts des régimes d'avantages du personnel en 2015, ce qui est atténué par les répercussions bénéfiques des rendements solides des actifs du régime de retraite en 2014.

Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre

Les charges liées aux services de levée, de traitement et de livraison offerts en sous-traitance ont augmenté de 10 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2015 par rapport à la période correspondante de 2014, ce qui est principalement attribuable au fait que le trimestre de 2015 compte quatre journées payées de plus.

Immobilier, installations et entretien

Par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, les charges liées aux installations se sont accrues de 5 millions de dollars au premier trimestre de 2015 en raison principalement des hausses des coûts des services publics, des charges locatives et des paiements en guise d'impôts.

Frais de vente, frais administratifs et autres coûts

Au premier trimestre de 2015, les frais de vente, frais administratifs et autres coûts excèdent de 12 millions de dollars ceux de la période correspondante de 2014, principalement en raison d'une hausse des charges liées à la mise en œuvre du Plan d'action en cinq points.

Amortissement

La charge d'amortissement du premier trimestre de 2015 est demeurée relativement stable par rapport à celle de la période correspondante de 2014.

8.5 Secteur Purolator

Le secteur Purolator a inscrit un résultat net de -5 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2015, ce qui représente une amélioration de 4 millions de dollars, soit 45,9 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultats de Purolator pour le premier trimestre de 2015

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				
	4 avril 2015	29 mars 2014	Écart	%	% ajusté ¹
Produits d'exploitation	402	386	16	4,0	(0,8)
Charges d'exploitation	408	397	11	2,6	(3,5)
Résultat d'exploitation	(6)	(11)	5	45,1	-
Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement	(0)	(0)	0	78,3	-
Résultat avant impôt	(6)	(11)	5	45,5	-
Produit d'impôt sur le résultat	(1)	(2)	1	43,7	-
Résultat net	(5)	(9)	4	45,9	-

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

Produits d'exploitation

Purolator a généré des produits d'exploitation de 402 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2015, ce qui représente une hausse de 16 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse découle surtout du fait que le trimestre considéré compte, comparativement aux trois mêmes mois de 2014, trois jours ouvrables de plus.

Charges d'exploitation

Total des charges liées à la main-d'œuvre

Le total des charges liées à la main-d'œuvre se chiffre à 198 millions de dollars au premier trimestre de 2015. La hausse de 10 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2014 découle surtout des quatre journées payées de plus du premier trimestre de 2015.

Total des charges non liées à la main-d'œuvre

Le total des charges non liées à la main-d'œuvre s'est établi à 210 millions de dollars pour le premier trimestre de 2015, ce qui est relativement comparable au montant inscrit à ce chapitre pour la période correspondante de l'exercice précédent.

8.6 Secteur Logistique

Le secteur Logistique englobe les résultats financiers de SCI. L'apport du secteur Logistique au résultat net consolidé du premier trimestre de 2015 s'élève à 3 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 2 millions de dollars ou de 96,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultats du secteur Logistique pour le premier trimestre de 2015

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				
	4 avril 2015	29 mars 2014	Écart	%	% ajusté ¹
Produits d'exploitation	60	45	15	32,1	34,2
Charges d'exploitation	56	43	13	29,3	29,3
Résultat d'exploitation	4	2	2	92,8	-
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	0	(0)	0	-	-
Résultat avant impôt	4	2	2	95,2	-
Charge d'impôt sur le résultat	1	1	0	92,1	-
Résultat net	3	1	2	96,4	-

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

Produits d'exploitation

SCI a généré des produits d'exploitation de 60 millions de dollars au premier trimestre de 2015, ce qui représente 15 millions de dollars de plus qu'à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance des volumes provenant des clients actuels et des nouveaux services.

Charges d'exploitation

Total des charges liées à la main-d'œuvre

Le total des charges liées à la main-d'œuvre se chiffre à 28 millions de dollars au premier trimestre de 2015, affichant ainsi une hausse de 8 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse résulte principalement de la croissance des volumes et des nouvelles activités.

Total des charges non liées à la main-d'œuvre

Le total des charges non liées à la main-d'œuvre est de 28 millions de dollars au premier trimestre de 2015, ce qui représente un accroissement de 5 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La progression enregistrée dans les trois premiers mois de 2015 résulte principalement de la croissance attribuable aux clients existants et aux nouveaux services.

8.7 Résultats consolidés par rapport au plan

Le tableau suivant présente le Plan d'entreprise de 2015 du Groupe d'entreprises de Postes Canada.

(en millions de dollars)

Résultats consolidés	Plan d'entreprise de 2015
Produits d'exploitation	8 108
Charges d'exploitation	8 047
Résultat d'exploitation	61
Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement	(31)
Résultat avant impôt	30

Selon le Plan d'entreprise de 2015 du Groupe d'entreprises de Postes Canada que le gouvernement du Canada a approuvé, il est prévu que le résultat avant impôt de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2015 atteindra 30 millions de dollars, soit 239 millions de dollars de moins que celui de 2014, ce qui reflète essentiellement le fait qu'on s'attend à ce que le secteur Postes Canada subisse une perte en 2015. Selon les prévisions, les coûts des avantages du personnel de ce secteur augmenteront considérablement en 2015 par rapport à ceux de 2014, à cause surtout de la réduction des taux d'actualisation en 2014, qui sont utilisés pour calculer les coûts des régimes d'avantages en 2015, ainsi que de l'érosion prévue des volumes Poste-lettres et des majorations tarifaires plus normales attendues. À la fin du premier trimestre clos le 4 avril 2015, le Groupe d'entreprises a affiché un résultat de 22 millions de dollars, ce qui est légèrement inférieur à celui prévu par le Plan d'entreprise, et ce, en raison principalement des résultats du secteur Postes Canada.

9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables

Examen des estimations comptables critiques et des changements de méthodes comptables en 2015 et dans les exercices ultérieurs

9.1 Estimations comptables critiques et incertitudes relatives aux estimations

L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans ces états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses ainsi que d'autres estimations ou hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures.

Les estimations comptables critiques du Groupe d'entreprises demeurent essentiellement inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent. D'autres renseignements sur les estimations comptables critiques sont fournis dans le Rapport de gestion annuel de 2014 et à la note 3 – Estimations et jugements comptables critiques afférente aux états financiers consolidés de 2014, qui figurent tous deux dans le *Rapport annuel 2014 de la Société canadienne des postes*.

9.2 Prises de position en comptabilité

a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié des modifications, présentées ci-après, dont l'adoption obligatoire par le Groupe d'entreprises le 1^{er} janvier 2015 n'a entraîné aucun changement de méthodes comptables et n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société pour la période de 13 semaines close le 4 avril 2015.

Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2010-2012 • L'IASB a publié ces améliorations annuelles pour répondre aux questions non urgentes qui ont été examinées au cours du cycle de 2010-2012. Les modifications touchent les normes et sujets suivants : l'IFRS 2, *Païement fondé sur des actions*, qui précise la définition des « conditions d'acquisition de droits »; l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, qui donne des indications complémentaires sur la comptabilisation d'une contrepartie éventuelle lors d'un regroupement d'entreprises; l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, qui donne des indications complémentaires sur le regroupement de secteurs opérationnels et le rapprochement entre le total des actifs des secteurs à présenter et les actifs de l'entité; l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, qui donne des indications complémentaires sur les créances et dettes à court terme; l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, qui porte sur la méthode de réévaluation faisant appel au retraitement au prorata du cumul des amortissements; l'IAS 24, *Information relative aux parties liées*, qui prévoit des directives sur les principaux dirigeants; l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, qui porte sur la méthode de réévaluation faisant appel au retraitement au prorata du cumul des amortissements.

Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2011-2013 • L'IASB a publié ces améliorations annuelles pour répondre aux questions non urgentes qui ont été examinées au cours du cycle de 2011-2013. Les modifications touchent les normes et sujets suivants : l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, qui précise la signification d'« IFRS en vigueur »; l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, qui modifie l'exclusion du champ d'application pour les coentreprises; l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, qui donne des précisions sur l'exception relative aux portefeuilles; l'IAS 40, *Immeubles de placement*, qui donne des précisions sur le classement de biens comme immeubles de placement ou comme biens immobiliers occupés par leur propriétaire.

Modifications de l'IAS 19 portant sur les régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel • Les modifications de l'IAS 19 donnent des indications complémentaires sur les cotisations des membres du personnel dans le cadre des régimes à prestations définies. Elles précisent les exigences visant les cotisations des membres du personnel ou de tiers qui sont associées aux années de service. Si le montant des cotisations n'est pas lié au nombre d'années de service, une entité peut comptabiliser les cotisations comme une réduction du coût des services dans la même période où les services correspondants sont rendus, au lieu de les répartir entre les périodes de service. Si les cotisations sont liées aux années de service, l'entité doit les rattacher aux périodes de service selon la méthode qui est utilisée pour répartir l'avantage brut.

b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur

Les normes et les modifications publiées par l'IASB qui, de l'avis de la Société, pourraient avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises sont énumérées ci-après. Le Groupe d'entreprises évalue actuellement l'incidence de ces modifications, le cas échéant, sur ses états financiers consolidés.

Norme ou modification	S'applique aux exercices ouverts à compter du
Modifications de l'IFRS 11, <i>Partenariats</i> , portant sur la comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune	1 ^{er} janvier 2016
Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2012-2014	1 ^{er} janvier 2016
Projet relatif aux informations à fournir – Modifications de l'IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>	1 ^{er} janvier 2016
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients</i>	1 ^{er} janvier 2017
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	1 ^{er} janvier 2018

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés résumés intermédiaires exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Le président-directeur général,



Le 21 mai 2015

Le chef des finances,



État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière

Aux (non audité – en millions de dollars canadiens)	Notes	4 avril 2015	31 décembre 2014
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		597 \$	677 \$
Titres négociables		746	689
Clients et autres débiteurs		804	795
Impôts à recevoir		6	1
Autres actifs	4	114	98
Total des actifs courants		2 267	2 260
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	5	2 654	2 676
Immobilisations incorporelles	5	110	117
Titres réservés		586	551
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	6	135	141
Actifs d'impôt différé		1 802	1 706
Écart d'acquisition		130	130
Autres actifs		5	3
Total des actifs non courants		5 422	5 324
Total des actifs		7 689 \$	7 584 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs		473 \$	583 \$
Salaires et avantages à payer et provisions connexes		532	487
Provisions		69	71
Impôts à payer		9	52
Produits différés		128	133
Prêts et emprunts		77	22
Passifs au titre des autres avantages à long terme	6	65	65
Total des passifs courants		1 353	1 413
Passifs non courants			
Prêts et emprunts		1 051	1 112
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	7 507	7 037
Passifs d'impôt différé		2	2
Autres passifs		31	31
Total des passifs non courants		8 591	8 182
Total des passifs		9 944	9 595
Capitaux propres			
Capital d'apport		1 155	1 155
Cumul des autres éléments du résultat global		78	54
Déficit accumulé		(3 510)	(3 244)
Capitaux du Canada		(2 277)	(2 035)
Participations ne donnant pas le contrôle		22	24
Total des capitaux propres		(2 255)	(2 011)
Total des passifs et des capitaux propres		7 689 \$	7 584 \$
Passifs éventuels	9		

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global

Périodes de 13 semaines closes les (non audité – en millions de dollars canadiens)	Notes	4 avril 2015	29 mars 2014
Produits d'exploitation		2 064 \$	1 868 \$
Charges d'exploitation			
Main-d'œuvre		981	940
Avantages du personnel	6	399	324
		1 380	1 264
Autres charges d'exploitation	10	576	553
Amortissement	5	79	79
Total des charges d'exploitation		2 035	1 896
Résultat d'exploitation		29	(28)
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement			
Produits de placement et autres produits	11	5	4
Charges financières et autres charges	11	(12)	(13)
Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement		(7)	(9)
Résultat avant impôt		22	(37)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	7	8	(9)
Résultat net		14 \$	(28) \$
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Réévaluations des régimes à prestations définies, après impôt	8	(282) \$	(737) \$
Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			
Profits latents sur les actifs financiers disponibles à la vente, après impôt	8	24	13
Autres éléments du résultat global		(258)	(724)
Résultat global		(244) \$	(752) \$
Résultat net attribuable au (aux) :			
Gouvernement du Canada		14 \$	(27) \$
Participations ne donnant pas le contrôle		–	(1)
		14 \$	(28) \$
Résultat global attribuable au (aux) :			
Gouvernement du Canada		(242) \$	(749) \$
Participations ne donnant pas le contrôle		(2)	(3)
		(244) \$	(752) \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres

Période de 13 semaines close le 4 avril 2015 (non audité – en millions de dollars canadiens)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2014	1 155 \$	54 \$	(3 244) \$	(2 035) \$	24 \$	(2 011) \$
Résultat net	–	–	14	14	–	14
Autres éléments du résultat global	–	24	(280)	(256)	(2)	(258)
Résultat global	–	24	(266)	(242)	(2)	(244)
Solde au 4 avril 2015	1 155 \$	78 \$	(3 510) \$	(2 277) \$	22 \$	(2 255) \$

Période de 13 semaines close le 29 mars 2014 (non audité – en millions de dollars canadiens)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2013	1 155 \$	18 \$	(1 564) \$	(391) \$	26 \$	(365) \$
Résultat net	–	–	(27)	(27)	(1)	(28)
Autres éléments du résultat global	–	13	(735)	(722)	(2)	(724)
Résultat global	–	13	(762)	(749)	(3)	(752)
Solde au 29 mars 2014	1 155 \$	31 \$	(2 326) \$	(1 140) \$	23 \$	(1 117) \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie

Périodes de 13 semaines closes les
(non audité – en millions de dollars canadiens)

Notes

4 avril 2015

29 mars 2014

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Résultat net		14	\$	(28)	\$
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :					
Amortissement	5	79		79	
Charges au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	239		173	
Paiements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	(140)		(131)	
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	7	8		(9)	
Charges d'intérêts nettes	11	7		8	
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation :					
Augmentation des clients et autres débiteurs		(7)		(4)	
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs		(97)		(110)	
Augmentation des salaires et avantages à payer et provisions connexes		45		2	
(Diminution) augmentation des provisions		(2)		7	
Augmentation nette d'autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation		(23)		(32)	
Autres produits sans effet sur la trésorerie, montant net		(7)		(6)	
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant intérêts et impôt		116		(51)	
Intérêts perçus		7		5	
Intérêts payés		(25)		(25)	
Impôts payés		(64)		(3)	
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation		34		(74)	

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Acquisition de titres		(408)		(222)	
Produit de la vente de titres		349		270	
Acquisition d'immobilisations		(54)		(42)	
Produit de la vente d'immobilisations		4		–	
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement		(109)		6	

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Paiements au titre des obligations liées à des contrats de location-financement		(5)		(6)	
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(5)		(6)	

Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

(80) (74)

Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période

677 468

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période

597 \$ 394 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Pour la période de 13 semaines close le 4 avril 2015
(non audités – en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Constitution, activités et instructions

Établie en 1981 par la *Loi sur la Société canadienne des postes* (la *Loi*), la Société canadienne des postes (la Société) est une société d'État qui figure à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle est mandataire de Sa Majesté. Son siège social est situé au 2701, promenade Riverside, Ottawa (Ontario), au Canada.

La Société exploite un service postal de collecte, de transmission et de distribution de messages, de renseignements, de fonds ou de marchandises au pays et entre le Canada et l'étranger. Tout en assurant l'essentiel du service postal de base, la Société doit, selon la *Loi*, exécuter sa mission en veillant à l'autofinancement de son exploitation dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada et comparables pour des collectivités de même importance.

La *Loi* donne à la Société le privilège exclusif (à quelques exceptions près) de la collecte et de la transmission des lettres et de leur livraison aux destinataires au Canada. Les autres secteurs d'activité qui ne sont pas couverts par le privilège exclusif sont les secteurs Colis et Marketing direct.

En décembre 2006, la Société a reçu des instructions en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à savoir rétablir et conserver son service de livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins qu'elle desservait le 1^{er} septembre 2005, tout en respectant les lois applicables. La Société a terminé, à la fin de 2013, l'évaluation des risques pour la sécurité que posait la livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins. Les mesures correctives nécessaires ont été mises en œuvre tout au long de l'évaluation.

En décembre 2013, la Société a reçu une ordonnance en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'enjoignant de faire autoriser ses mandats de négociation par le Conseil du Trésor relativement aux conventions collectives qui viennent à échéance en 2014 ou par la suite et avant d'établir les conditions de travail de ses employés non syndiqués qui ne sont pas nommés par le gouverneur en conseil.

2. Règles de présentation

Déclaration de conformité • La Société a établi ses états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Conformément aux dispositions de cette norme, les états financiers consolidés résumés intermédiaires ne présentent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans des états financiers consolidés annuels. Ils doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées et en vigueur à la date de clôture. Le Conseil d'administration a approuvé les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires et en a autorisé la publication le 21 mai 2015.

Règles de présentation • Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique, sauf pour les cas autorisés par les IFRS et lorsque les notes indiquent qu'une autre méthode a été appliquée. Même si la date de clôture de l'exercice de la Société, qui est le 31 décembre, coïncide avec la fin de l'année civile, les dates de clôture des trimestres de la Société ne correspondent pas nécessairement aux trimestres de l'année civile. De fait, les trimestres financiers de la Société ont 13 semaines. Les montants sont présentés en millions, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation • Les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens. Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle de la Société.

Caractère saisonnier des activités • Le volume des opérations consolidées de la Société varie au cours d'un même exercice : les pics de demande ayant lieu pendant les fêtes de fin d'année au cours du quatrième trimestre. Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, la demande baisse généralement de manière constante et les creux ont habituellement lieu pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les opérations consolidées prennent en compte des coûts fixes importants qui ne varient pas à court terme en fonction des fluctuations de la demande de services.

Principales méthodes comptables • Les principales méthodes comptables utilisées pour les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentées à la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2014, sauf pour ce qui est de l'application des nouvelles normes, des modifications et des interprétations entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Les méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

Méthode de consolidation • Les états financiers consolidés résumés intermédiaires comprennent les comptes de la Société et de ses filiales : Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCI inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovapost). La Société, Purolator, SCI et Innovapost sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises.

Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations • L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans ces états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses ainsi que d'autres estimations ou hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures. Les jugements critiques et les sources principales d'incertitude relative aux estimations sont présentés dans la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

3. Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées

a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié des modifications, présentées ci-après, dont l'adoption obligatoire par le Groupe d'entreprises le 1^{er} janvier 2015 n'a entraîné aucun changement de méthodes comptables et n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société.

Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2010-2012 • L'IASB a publié ces améliorations annuelles pour répondre aux questions non urgentes qui ont été examinées au cours du cycle de 2010-2012. Les modifications touchent les normes et sujets suivants : l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, qui précise la définition des « conditions d'acquisition de droits »; l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, qui donne des indications complémentaires sur la comptabilisation d'une contrepartie éventuelle lors d'un regroupement d'entreprises; l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, qui donne des indications complémentaires sur le regroupement de secteurs opérationnels et le rapprochement entre le total des actifs des secteurs à présenter et les actifs de l'entité; l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, qui donne des indications complémentaires sur les créances et dettes à court terme; l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, qui porte sur la méthode de réévaluation faisant appel au retraitement au prorata du cumul des amortissements; l'IAS 24, *Information relative aux parties liées*, qui prévoit des directives sur les principaux dirigeants; l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, qui porte sur la méthode de réévaluation faisant appel au retraitement au prorata du cumul des amortissements.

Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2011-2013 • L'IASB a publié ces améliorations annuelles pour répondre aux questions non urgentes qui ont été examinées au cours du cycle de 2011-2013. Les modifications touchent les normes et sujets suivants : l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, qui précise la signification d'« IFRS en vigueur »; l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, qui modifie l'exclusion du champ d'application pour les coentreprises; l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, qui donne des précisions sur l'exception relative aux portefeuilles; l'IAS 40, *Immeubles de placement*, qui donne des précisions sur le classement de biens comme immeubles de placement ou comme biens immobiliers occupés par leur propriétaire.

Modifications de l'IAS 19 portant sur les régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel • Les modifications de l'IAS 19 donnent des indications complémentaires sur les cotisations des membres du personnel dans le cadre des régimes à prestations définies. Elles précisent les exigences visant les cotisations des membres du personnel ou de tiers qui sont associées aux années de service. Si le montant des cotisations n'est pas lié au nombre d'années de service, une entité peut comptabiliser les cotisations comme une réduction du coût des services dans la même période où les services correspondants sont rendus au lieu de les répartir entre les périodes de service. Si les cotisations sont liées aux années de service, l'entité doit les rattacher aux périodes de service selon la méthode qui est utilisée pour répartir l'avantage brut.

b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur

Au premier trimestre, ni l'IASB ni l'IFRS Interpretations Committee n'ont publié de normes, de modifications ou d'interprétations pouvant avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises. Les normes, les modifications et les interprétations non encore entrées en vigueur sont présentées à la note 4 b) des états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

4. Autres actifs

Aux	4 avril 2015	31 décembre 2014
Charges payées d'avance	106 \$	89 \$
Actifs détenus en vue de la vente	8	9
Total des autres actifs	114 \$	98 \$

Le Groupe d'entreprises a classé diverses propriétés, qui concernent en majeure partie le secteur Purolator, comme étant détenues en vue de la vente. On prévoit que le produit de la vente de ces biens permettra de recouvrer entièrement leur valeur comptable.

5. Immobilisations

a) Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel de production	Véhicules	Comptoirs de vente, mobilier et matériel de bureau	Autre matériel	Actifs en cours de développement	Total
Coût									
Solde au 31 décembre 2014	313 \$	1 981 \$	263 \$	1 300 \$	480 \$	458 \$	879 \$	52 \$	5 726 \$
Entrées	–	3	1	4	8	–	–	33	49
Mises hors service	–	–	–	(9)	(1)	–	–	–	(10)
Transferts	–	1	–	3	–	–	2	(6)	–
Solde au 4 avril 2015	313 \$	1 985 \$	264 \$	1 298 \$	487 \$	458 \$	881 \$	79 \$	5 765 \$
Cumul des amortissements									
Solde au 31 décembre 2014	– \$	960 \$	200 \$	699 \$	262 \$	374 \$	555 \$	– \$	3 050 \$
Amortissement	–	15	3	20	12	8	9	–	67
Mises hors service	–	–	–	(5)	(1)	–	–	–	(6)
Solde au 4 avril 2015	– \$	975 \$	203 \$	714 \$	273 \$	382 \$	564 \$	– \$	3 111 \$
Valeurs comptables									
31 décembre 2014	313 \$	1 021 \$	63 \$	601 \$	218 \$	84 \$	324 \$	52 \$	2 676 \$
4 avril 2015	313 \$	1 010 \$	61 \$	584 \$	214 \$	76 \$	317 \$	79 \$	2 654 \$

b) Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Logiciels en cours de développement	Contrats de services et relations clients	Total
Coût				
Solde au 31 décembre 2014	657 \$	20 \$	30 \$	707 \$
Entrées	–	5	–	5
Solde au 4 avril 2015	657 \$	25 \$	30 \$	712 \$
Cumul des amortissements				
Solde au 31 décembre 2014	563 \$	1 \$	26 \$	590 \$
Amortissement	12	–	–	12
Solde au 4 avril 2015	575 \$	1 \$	26 \$	602 \$
Valeurs comptables				
31 décembre 2014	94 \$	19 \$	4 \$	117 \$
4 avril 2015	82 \$	24 \$	4 \$	110 \$

6. Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme

a) Passifs nets au titre des prestations définies

Les passifs nets au titre des prestations définies comptabilisés et présentés dans l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière se présentent comme suit :

Aux	4 avril 2015	31 décembre 2014
Actifs au titre des prestations de retraite	135 \$	141 \$
Passifs au titre des prestations de retraite	3 812 \$	3 525 \$
Passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	3 760	3 577
Total des passifs au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	7 572 \$	7 102 \$
Partie courante des passifs au titre des autres avantages à long terme	65 \$	65 \$
Partie non courante des passifs au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	7 507 \$	7 037 \$

b) Coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies

Les composantes du coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies comptabilisées à l'état consolidé résumé intermédiaire du résultat global se présentent comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les	4 avril 2015			29 mars 2014		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de la période	132 \$	29 \$	161 \$	89 \$	26 \$	115 \$
Coût financier	260	37	297	254	41	295
Produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(225)	–	(225)	(243)	–	(243)
Autres frais administratifs	3	–	3	3	–	3
Charge au titre des prestations définies	170	66	236	103	67	170
Charge au titre des cotisations définies	3	–	3	3	–	3
Charge totale	173	66	239	106	67	173
Rendement des titres réservés	–	(5)	(5)	–	(5)	(5)
Composante incluse dans la charge au titre des avantages du personnel	173 \$	61 \$	234 \$	106 \$	62 \$	168 \$
Pertes (profits) de réévaluation :						
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion du produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(1 102) \$	– \$	(1 102) \$	(534) \$	– \$	(534) \$
Pertes actuarielles	1 322	157	1 479	1 304	215	1 519
Composante incluse dans les autres éléments du résultat global	220 \$	157 \$	377 \$	770 \$	215 \$	985 \$

c) Total des paiements versés en espèces

Le total des paiements versés en espèces au titre des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme pour le Groupe d'entreprises se présente comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les	4 avril 2015	29 mars 2014
Prestations versées directement aux bénéficiaires au titre des régimes des autres avantages	40 \$	33 \$
Cotisations régulières de l'employeur aux régimes de retraite	81	78
Cotisations spéciales de l'employeur aux régimes de retraite	16	17
Paiements versés en espèces au titre des régimes à prestations définies	137	128
Cotisations aux régimes à cotisations définies	3	3
Total des paiements versés en espèces	140 \$	131 \$

Le montant total estimatif des cotisations du Groupe d'entreprises aux régimes de retraite à prestations définies en 2015 n'a pas évolué de manière significative par rapport au montant présenté dans les états financiers consolidés audités de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ce montant estimatif prend en compte la dispense de l'obligation de verser des cotisations spéciales à son régime de retraite agréé de 2014 à 2017 dont elle bénéficie, comme l'autorise le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*. La Société s'attend à reprendre les cotisations spéciales en 2018, soit après la période d'allègement temporaire.

7. Impôt sur le résultat

La Société est une société d'État désignée aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Elle est donc, de ce fait, assujettie à l'impôt sur le résultat du palier fédéral en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les filiales de la Société sont assujetties à l'impôt sur le résultat des paliers fédéral et provinciaux.

Périodes de 13 semaines closes les	4 avril 2015	29 mars 2014
Charge (produit) d'impôt exigible sur le résultat	17 \$	(4) \$
Charge (produit) d'impôt différé afférente à l'apparition et à la résorption des différences temporelles	(9)	(5)
Charge (produit) d'impôt	8 \$	(9) \$

8. Autres éléments du résultat global

	Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net	
	Réévaluations au titre des régimes à prestations définies	Profits latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	Autres éléments du résultat global	
Période de 13 semaines close le 4 avril 2015				
Montant de l'exercice	(377) \$	30 \$	(347) \$	
Impôt sur le résultat	95	(6)	89	
Montant net	(282) \$	24 \$	(258) \$	
Période de 13 semaines close le 29 mars 2014				
Montant de l'exercice	(985) \$	18 \$	(967) \$	
Impôt sur le résultat	248	(5)	243	
Montant net	(737) \$	13 \$	(724) \$	

9. Passifs éventuels

- a) Une plainte a été déposée auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) alléguant qu'il y avait eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. La plainte avait été initialement présentée en décembre 1982 par l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA). En mars 2006, sur la recommandation d'un conciliateur, la Commission a rejeté la plainte pour motif que celle-ci pouvait être traitée plus adéquatement sous le régime du *Code canadien du travail*.

Le 10 octobre 2012, la Société a été avisée par la Commission que l'ACMPA avait demandé la réactivation de sa plainte sur l'équité salariale. La Société a déposé un mémoire juridique complet le 10 décembre 2012, donnant suite à la demande de la Commission à cet effet. Le rapport de l'enquêteur de la Commission, publié le 8 décembre 2014, concluait que, même si les ententes survenues entre les parties réglent les différends en matière d'équité salariale pour la période subséquente à 1997, les différends de la période antérieure (soit de 1991 à 1997) demeuraient sans réponses et devaient être renvoyés au Tribunal canadien des droits de la personne (le Tribunal) sans autre forme d'enquête. Le 30 janvier 2015, la Société a présenté à la Commission un mémoire portant sur ce rapport. En mars 2015, la Commission a statué que le fond de cette affaire devait être entendu par le Tribunal. Des documents à l'appui de la requête de la Société en révision de la décision de la Commission ont été déposés le 24 avril 2015. Une requête en suspension des procédures du Tribunal est en préparation.

Il est impossible pour le moment de déterminer l'issue de cette plainte. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires à ce titre.

- b) L'ancienne convention collective entre la Société et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a expiré en janvier 2011. À la suite des grèves tournantes déclenchées dans tout le pays par le STTP et du lock-out décrété par la Société, le gouvernement du Canada a déposé un projet de loi forçant le retour au travail, qui a reçu la sanction royale en juin 2011. En octobre 2011, le STTP a déposé une requête de contestation de la constitutionnalité de la loi. De nouvelles ententes ont par la suite été ratifiées et signées en décembre 2012.

Comme il n'est pas actuellement possible de déterminer l'issue de la requête de contestation de la constitutionnalité de la loi forçant le retour au travail présentée par le STTP, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires à ce titre.

- c) Jusqu'en juillet 2014 inclusivement, la Société a reçu du Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) des avis selon lesquels il avait accepté aux fins d'enquête un certain nombre de plaintes, tant non confidentielles que confidentielles, déposées par la société Conseillers en gestion et en informatique CGI inc. (CGI). Les plaintes visaient des demandes de propositions pour des services de centres de données et des services de développement d'applications qu'Innovaposte avait émises au nom du Groupe d'entreprises relativement aux contrats octroyés le 6 décembre 2013 et le 18 février 2014. Selon les prétentions non confidentielles de CGI, les documents et les renseignements que CGI avait le droit de recevoir en vertu de ses demandes de comptes rendus ne lui ont pas été fournis; des critères non divulgués ont été utilisés pour évaluer les offres de CGI; les offres de CGI ont été évaluées incorrectement. Après avoir examiné les réponses déposées et tenu des audiences, le TCCE a formulé des recommandations relativement à l'ensemble des plaintes non confidentielles et confidentielles déposées par CGI. Outre le remboursement par la Société des coûts relatifs à la préparation des plaintes engagés par CGI, qui sont d'un montant minime, le TCCE n'a recommandé aucune autre forme de réparation pécuniaire envers CGI de la part de la Société.

En novembre 2014, la Société a reçu un avis selon lequel CGI a interjeté appel des recommandations du TCCE en ce qui concerne l'affaire des services de centres de données et n'en appelle pas des recommandations du TCCE en ce qui concerne l'affaire des services de développement d'applications. Comme il n'est pas actuellement possible de déterminer l'issue de l'appel, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires à ce titre.

- d) En novembre 2014, le STTP et d'autres organisations ont présenté à la Cour fédérale une demande de révision judiciaire de la décision de Postes Canada concernant la conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires. Il est impossible pour le moment de déterminer l'issue de cette contestation. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.
- e) Dans le cours normal de ses activités, le Groupe d'entreprises a conclu des ententes qui prévoient des indemnités en faveur de tiers. De plus, chaque société du Groupe d'entreprises a conclu des ententes d'indemnisation avec chacun de ses administrateurs et de ses dirigeants et avec certains employés – soit aux termes de règlements administratifs, soit aux termes d'ententes – afin de les dédommager pour les réclamations dont ils pourraient faire l'objet ou les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs ou de dirigeants du Groupe d'entreprises ou dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs, de dirigeants ou d'une autre fonction semblable au sein d'une autre entité à la demande du Groupe d'entreprises.

En général, ces ententes ne précisent pas les limites du Groupe d'entreprises en matière de responsabilité. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer le passif éventuel futur au titre de telles indemnités. Aucun montant n'a donc été comptabilisé dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires à cet égard.

- f)** Dans le cours normal de ses activités, le Groupe d'entreprises est partie à différentes réclamations et divers litiges pour lesquels les sorties de ressources nécessaires pour éteindre les obligations qui en découleraient ne peuvent être estimées ou ne sont pas probables à l'heure actuelle. Lorsqu'une obligation est manifeste, la Société comptabilise des provisions au titre de litiges si une sortie de ressources est probable, et qu'il est possible d'en estimer le montant de manière raisonnable.
- g)** Certains bâtiments de la Société contiennent des matériaux composés d'amiante que la Société serait obligée de retirer et de détruire de manière spéciale si elle entamait des projets de rénovation majeure ou de démolition partielle ou entière. Tant que ces projets ne seront pas amorcés, il n'y aura aucune obligation de retirer ou de détruire les matériaux contenant de l'amiante. Par conséquent, aucune provision à cet égard n'a été présentée dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

La Société a comptabilisé des passifs relatifs au démantèlement pour le retrait d'amiante et d'autres frais de remise en état de site pour des propriétés qu'elle compte céder en procédant à la vente de ces dernières (ces obligations devraient être transférées aux acheteurs éventuels de ces propriétés, à la date de la vente) ou rénové. Ces passifs sont comptabilisés à titre de provisions.

De même, la juste valeur des obligations de démantèlement liées à la remise en état des sites après l'enlèvement permanent d'une boîte postale communautaire d'un lieu ne peut pas être raisonnablement estimée, car la Société ne connaît pas les dates de règlement des obligations. La Société continuera à évaluer sa capacité d'estimer les justes valeurs de ses obligations de démantèlement à chaque date de clôture.

10. Autres charges d'exploitation

Périodes de 13 semaines closes les	4 avril 2015	29 mars 2014
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	340 \$	338 \$
Immobilier, installations et entretien	99	96
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	137	119
Autres charges d'exploitation	576 \$	553 \$

11. Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement

Périodes de 13 semaines closes les	4 avril 2015	29 mars 2014
Produit d'intérêts	5 \$	4 \$
Produits de placement et autres produits	5 \$	4 \$
Charge d'intérêts	(12) \$	(12) \$
Autres charges	-	(1)
Charges financières et autres charges	(12) \$	(13) \$
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	(7) \$	(9) \$

12. Transactions avec des parties liées

La Société est détenue entièrement par le gouvernement du Canada et elle est soumise au contrôle commun avec d'autres organismes publics, ministères et sociétés d'État. Le Groupe d'entreprises a effectué les transactions suivantes avec des parties liées, en plus de celles qui sont présentées ailleurs dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires :

a) Gouvernement du Canada, ses organismes et les autres sociétés d'État

Périodes de 13 semaines closes les	4 avril 2015	29 mars 2014
Produits générés par des transactions avec des parties liées	72 \$	65 \$
Paiements reçus à titre de compensation en vertu de programmes		
Envois postaux du gouvernement et envois d'articles destinés aux aveugles	6 \$	6 \$
Loyers versés par les parties liées pour des locaux loués auprès de la Société	2 \$	2 \$
Charges relatives aux transactions avec des parties liées	7 \$	8 \$

La majeure partie des produits générés par des transactions avec des parties liées concerne des contrats commerciaux pour des services postaux conclus avec le gouvernement du Canada, ainsi que des paiements reçus à titre de compensation du gouvernement du Canada pour la prestation de services postaux parlementaires et l'envoi d'articles en franchise aux aveugles.

Les montants à recevoir des parties liées ou à payer à celles-ci qui sont présentés dans l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière sont les suivants :

Aux	4 avril 2015	31 décembre 2014
Montants à recevoir des parties liées ou à payer à celles-ci		
Inclus dans les clients et autres débiteurs	34 \$	25 \$
Inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	7 \$	7 \$
Produits différés générés par des transactions avec des parties liées	3 \$	3 \$

b) Transactions avec des entités pour lesquelles les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises de Postes Canada détiennent le contrôle ou un contrôle conjoint

Dans le cours normal de ses activités, il arrive que le Groupe d'entreprises interagisse avec des entreprises dont les politiques financières et opérationnelles sont entièrement ou conjointement régies par les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises. Le cas échéant, les principaux dirigeants concernés se retirent toujours de toutes les discussions ou décisions se rattachant aux transactions entre les sociétés. Les seules transactions d'importance réalisées au cours de la période de 13 semaines close le 4 avril 2015 ont eu lieu entre Purolator et une société contrôlée par l'un des principaux dirigeants du Groupe d'entreprises, qui est administrateur et actionnaire minoritaire de Purolator. Cette société a fourni à Purolator des services de transport aérien pour un montant de 24 millions de dollars (27 millions de dollars au 29 mars 2014). Au 4 avril 2015, une somme de 4 millions de dollars (6 millions de dollars au 31 décembre 2014) était due à la société par Purolator. Cette somme est incluse dans les fournisseurs et autres créditeurs. Ces transactions avaient été effectuées à des prix et à des conditions qui étaient comparables à ceux des transactions effectuées avec les autres fournisseurs de Purolator.

c) Transactions avec les régimes de retraite de la Société

Au cours de la période de 13 semaines close le 4 avril 2015, la Société a rendu des services administratifs au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes pour un montant de 3 millions de dollars (2 millions de dollars au 29 mars 2014). Au 4 avril 2015, une créance de 11 millions de dollars (11 millions de dollars au 31 décembre 2014) liée aux transactions avec le Régime est impayée et a été prise en compte dans les clients et autres débiteurs.

Les paiements versés en espèces, y compris les cotisations aux régimes à prestations définies et aux régimes à cotisations définies du Groupe d'entreprises, sont présentés à la note 6 c).

13. Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers

Justes valeurs des instruments financiers

Le tableau suivant présente les justes valeurs estimatives des instruments financiers conformément aux méthodes comptables du Groupe d'entreprises. Les justes valeurs sont déterminées et présentées selon la hiérarchie décrite ci-dessous qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les estimations.

Au 4 avril 2015

	Niveau 1 ¹	Niveau 2 ²	Niveau 3 ³	Total
Éléments évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	373 \$	224 \$	– \$	597 \$
Titres négociables	– \$	746 \$	– \$	746 \$
Titres réservés	– \$	586 \$	– \$	586 \$
Fournisseurs et autres créditeurs : passifs financiers détenus à des fins de gestion des risques	– \$	2 \$	– \$	2 \$
Éléments évalués au coût amorti				
Prêts et emprunts	– \$	1 430 \$	– \$	1 430 \$

Au 31 décembre 2014

	Niveau 1 ¹	Niveau 2 ²	Niveau 3 ³	Total
Éléments évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	457 \$	220 \$	– \$	677 \$
Titres négociables	– \$	689 \$	– \$	689 \$
Titres réservés	– \$	551 \$	– \$	551 \$
Fournisseurs et autres créditeurs : passifs financiers détenus à des fins de gestion des risques	– \$	1 \$	– \$	1 \$
Éléments évalués au coût amorti				
Prêts et emprunts	– \$	1 367 \$	– \$	1 367 \$

1. Niveau 1 : La juste valeur est établie à partir de cours non ajustés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
2. Niveau 2 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée autres que les cours de marché inclus dans le niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement et qui comprennent les données d'entrée ou des cours sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs. Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués en actualisant les flux de trésorerie futurs, ce qui permet ainsi de maximiser l'utilisation des données d'entrées de marché directement ou indirectement observables, comme les taux d'intérêt assortis de modalités, de caractéristiques et de courbes de rendement similaires et de cours sur des marchés à terme établis à partir des taux d'intérêt et des écarts de crédit d'instruments identiques ou semblables.
3. Niveau 3 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée de marché non observables reposant sur la meilleure estimation de la direction.

Il n'y a eu aucun transfert entre les divers niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de la période close le 4 avril 2015.

Les justes valeurs des éléments suivants sont proches des valeurs comptables de ceux-ci en raison de leur règlement prévu à court terme : clients et autres débiteurs, fournisseurs et autres créditeurs, salaires et avantages à payer et provisions connexes.

Facteurs de risques financiers

Les instruments financiers du Groupe d'entreprises l'exposent à un éventail de risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises), le risque de crédit et le risque de liquidité. Ces risques financiers n'ont pas évolué de manière significative depuis la clôture de la dernière période. Des informations actualisées sont présentées ci-après sur la nature et l'étendue du risque de change et du risque de liquidité.

a) Risque de marché

Risque de change • L'exposition au risque de change provient principalement du secteur Postes Canada, pour lequel elle est surtout attribuable aux règlements internationaux avec les administrations postales étrangères et au remboursement des mandats-poste libellés en monnaie étrangère. L'obligation de la Société de parvenir à un règlement avec les administrations postales étrangères est libellée en droits de tirage spéciaux (DTS), soit un panier de monnaies étrangères comprenant le dollar américain (\$ US), l'euro (€), la livre sterling (£) et le yen (¥), alors que les paiements sont généralement libellés en dollars américains.

Le secteur Postes Canada possède un programme de couverture économique visant à réduire les risques liés aux soldes en monnaies étrangères et aux ventes libellées en DTS prévues. Les contrats de change à terme en vigueur s'établissent comme suit :

Au 4 avril 2015

Devise	Montant notionnel	Équivalent en dollars canadiens	Taux contractuel moyen	Échéance	Type	Juste valeur
Dollar américain	69 \$ US	84 \$	1,21 \$/\$ US	16 avril-17 décembre 2015	Vente à terme	(3) \$
Euro	45 €	64	1,41 \$/€	17 avril-18 décembre 2015	Vente à terme	1
Livre sterling	11 £	21	1,84 \$/£	17 avril-18 décembre 2015	Vente à terme	–
Yen	1 195 ¥	12	0,010 \$/¥	17 avril-18 décembre 2015	Vente à terme	–
Total		181 \$				(2) \$

Au 31 décembre 2014

Devise	Montant notionnel	Équivalent en dollars canadiens	Taux contractuel moyen	Échéance	Type	Juste valeur
Dollar américain	24 \$ US	27 \$	1,14 \$/\$ US	15 janvier 2015	Vente à terme	(1) \$
Euro	14 €	20	1,41 \$/€	16 janvier 2015	Vente à terme	–
Livre sterling	3 £	5	1,78 \$/£	16 janvier 2015	Vente à terme	–
Yen	300 ¥	3	0,010 \$/¥	16 janvier 2015	Vente à terme	–
Total		55 \$				(1) \$

Les profits de change et les pertes sur les dérivés s'établissent comme suit :

	Périodes de 13 semaines closes les			29 mars 2014		
	4 avril 2015					
	Profits de change	Pertes sur dérivés	Total	Profits de change	Pertes sur dérivés	Total
Latents	1 \$	(1) \$	– \$	1 \$	(3) \$	(2) \$
Réalisés	4	(3)	1	4	(2)	2
Total	5 \$	(4) \$	1 \$	5 \$	(5) \$	– \$

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court une société de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le Groupe d'entreprises gère le risque de liquidité en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels, et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. L'excédent de trésorerie est investi dans un éventail de titres à court terme du marché monétaire. Le Groupe d'entreprises investit dans des titres de qualité de crédit supérieure de gouvernements ou de sociétés, conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'administration.

Se reporter aux notes 17 et 24 c) afférentes aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2014 pour un complément d'information sur les facilités d'emprunt autorisées actuelles de la Société.

14. Informations sectorielles

a) Secteurs opérationnels • Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs opérationnels sont les mêmes que celles du Groupe d'entreprises. Les transactions intersectorielles sont conclues à des conditions qui sont comparables à celles en vigueur sur les marchés. Innovaposte, unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information, fournit au sein du Groupe d'entreprises des services partagés selon le principe de recouvrement des coûts. Sur une base consolidée, le Groupe d'entreprises n'a aucun client externe dont les achats représentent plus de 10 % de la totalité de ses produits.

Pour la période de 13 semaines close le 4 avril 2015, l'unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information a touché des produits intragroupe de 66 millions de dollars (62 millions de dollars au 29 mars 2014), a engagé des charges d'exploitation de 66 millions de dollars (62 millions de dollars au 29 mars 2014) et a enregistré un résultat net de néant (néant au 29 mars 2014). Le total des actifs et des passifs au 4 avril 2015 se chiffre respectivement à 115 millions de dollars et à 67 millions de dollars (113 millions de dollars et 66 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2014).

Au 4 avril 2015 et pour la période de 13 semaines close à cette date

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	1 630 \$	383 \$	51 \$	– \$	2 064 \$
Produits intersectoriels	7	19	9	(35)	–
Produits d'exploitation	1 637 \$	402 \$	60 \$	(35) \$	2 064 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 127 \$	198 \$	28 \$	27 \$	1 380 \$
Autres charges d'exploitation	415	196	26	(61)	576
Amortissement	64	14	2	(1)	79
Charges d'exploitation	1 606 \$	408 \$	56 \$	(35) \$	2 035 \$
Résultat d'exploitation	31 \$	(6) \$	4 \$	– \$	29 \$
Produits de placement et autres produits	5 \$	– \$	– \$	– \$	5 \$
Charges financières et autres charges	(12)	–	–	–	(12)
Résultat avant impôt	24 \$	(6) \$	4 \$	– \$	22 \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	8	(1)	1	–	8
Résultat net	16 \$	(5) \$	3 \$	– \$	14 \$
Total des actifs	7 106 \$	815 \$	106 \$	(338) \$	7 689 \$
Acquisition d'immobilisations	47 \$	5 \$	2 \$	– \$	54 \$
Total des passifs	9 538 \$	394 \$	59 \$	(47) \$	9 944 \$

Au 29 mars 2014 et pour la période de 13 semaines close à cette date

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	1 462 \$	365 \$	41 \$	– \$	1 868 \$
Produits intersectoriels	6	21	4	(31)	–
Produits d'exploitation	1 468 \$	386 \$	45 \$	(31) \$	1 868 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 033 \$	188 \$	20 \$	23 \$	1 264 \$
Autres charges d'exploitation	388	196	22	(53)	553
Amortissement	65	13	1	–	79
Charges d'exploitation	1 486 \$	397 \$	43 \$	(30) \$	1 896 \$
Résultat d'exploitation	(18) \$	(11) \$	2 \$	(1) \$	(28) \$
Produits de placement et autres produits	4 \$	– \$	– \$	– \$	4 \$
Charges financières et autres charges	(13)	–	–	–	(13)
Résultat avant impôt	(27) \$	(11) \$	2 \$	(1) \$	(37) \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(8)	(2)	1	–	(9)
Résultat net	(19) \$	(9) \$	1 \$	(1) \$	(28) \$
Total des actifs	6 283 \$	751 \$	89 \$	(330) \$	6 793 \$
Acquisition d'immobilisations	38 \$	4 \$	2 \$	(1) \$	43 \$
Total des passifs	7 598 \$	308 \$	44 \$	(40) \$	7 910 \$

POSTES CANADA
2701 PROM RIVERSIDE BUREAU N1200
OTTAWA ON K1A 0B1

Renseignements généraux : 1 866 607-6301
Pour obtenir des informations plus détaillées sur les ressources à votre disposition,
veuillez visiter postescanada.ca.

Canada

